La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 14 FEVRIER 1962 — No 13



Frank Boucher, au centre, est encadré ici de Bill Cook et Bun Cook, alors que les anciens joueurs de New-York Rangers se sont groupés en l'honneur de Boucher, qui recevait ce jour-là le trophée "Sportsmanchip Brotherhood", à New-York. — Boucher et les deux frères Cook ont longtemps constitué la ligne d'attaque qui a compté le plus de points durant toute l'histoire des Rangers.

La semaine

A Québec

La sensation de la semaine a été l'annonce par M. Lesage de son projet de loi sur la réforme électorale. Selon lui, les dépenses des partis politiques et des candidats seront limitées et contrôlées par l'Etat, et celui-ci prendra à sa charge un certain nombre de dépenses électorales. Les candidats pourront débourser $0.50 par électeur, alors que les partis ne pourront pas engager de dépenses représentant plus de .25 par électeur. Pour M. Lesage, les partis reconnus sont ceux qui présenteront des candidats dans au moins 60 p. cent des comtés. Si ce pourcentage n'est pas atteint, un parti n'aura pas le droit de faire de dépenses électorales. L'étude de ce projet de loi a été confié à un comité composé de 47 membres et dont fera parti le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson. Comme on a pu se rendre compte, la comptabilité jouera un grand rôle dans la nouvelle loi électorale si celle-ci est adoptée. Les moindres dépenses des partis et des candidats devront être notées et soumises au gouvernement pour examen.

* * *

La Coopérative fédérée de Québec a demandé au gouvernement provincial d'établir un conseil consultatif sur

(suite à la page 8)

AVIS aux jeunes Français

Le Consulat de France prie les jeunes gens de nationalité française nés en 1944 et appelés à concourir à la formation de la classe 1964 de bien vouloir se présenter au Consulat — 10038 - 110ème rue — en vue de remplir une notice individuelle. En cas d'empêchement, cette notice peut être complétée par le représentant légal de l'intéressé.

Les jeunes gens demeurant dans une localité trop éloignée d'Edmonton peuvent procéder à leur inscription par correspondance.

Il est précisé que les conscrits en résidence régulière au Canada avant le début des opérations de recensement en France sont exemptés de service militaire actif en temps de paix.

U Thant insiste sur la nécessité de renfluer le budget de l'O.N.U.

Nations-Unies, N.-Y. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, s'est fait insistant: il a demandé aux délégués des pays-membres qui sont en retard pour le paiement de leurs contributions d'intervenir auprès de leurs gouvernements afin qu'ils procèdent rapidement au règlement de leurs arriérés.

U Thant a précisé qu'au 1er janvier dernier, les arriérés atteignaient quelque $93 millions. De cette somme, $54 millions constituent le déficit des opérations au Congo (ONUC); $25 millions, celui des opérations au Moyen Orient (ONEF) et $13 millions, celui du budget régulier.

Un certain nombre de gouvernements considèrent que le paiement des contributions pour les opérations destinées au maintien de la paix n'est pas obligatoire en vertu de la Charte. La Cour internationale de justice doit donner son avis à ce sujet.

Environ un tiers des pays membres ne participent pas au financement de l'UNEF, notamment l'URSS, ses satellites et les pays arabes.

Le bloc soviétique ne contribue en rien, également, aux opérations congolaises. La France, qui participe au financement de l'UNEF, ne le fait pas pour l'ONUC, pas plus que l'Afrique du Sud, la Belgique et le Portugal. L'ONUC coûte $10 millions par mois.

La Chine nationaliste compte, parmi les pays qui ont les arriérés les plus élevés au budget ordinaire.

LES OGLIGATIONS

U Thant a également fait pression pour obtenir des engagements précis sur l'émission d'obligations, au montant de $200 millions, qu'il a faite, en décembre dernier, avec l'assentiment de l'Assemblée générale.

La Grande-Bretagne a promis de prendre pour $12 millions d'obligations, le Canada pour $6,200,000; le Danemark pour $2,500,000; la Norvège pour $1,800,000 et la Suède pour $5,800,000.

Le président Kennedy désirait que les Etats-Unis fassent un achat d'obligations de $100 millions mais il se heurte à une vive opposition, sur ce point, de la part d'une partie du Congrès.

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a plaidé la cause de l'administration devant la commission sénatoriale des relations étrangères.

Il a dit, entre autres, que ce serait une "catastrophe politique" à la fois pour les Nations unios et pour les Etats-Unis si Washington ne pouvait souscrire à l'émission d'obligations.

M. GEORGE AIKEN

Le sénateur républicain George Aiken, du Vermont, a déclaré qu'il était nécessaire de connaître les intentions de la plupart des autres Etats-membres de l'ONU au sujet des obligations parce qu'il ne croyait pas, à l'encontre du département d'Etat, que cette émission ne constituera pas un précédent pouvant ouvrir la voie à toutes sortes d'entreprises financières de l'ONU.

A l'exception de la Grande-Bretagne, tous les autres pays qui ont annoncé des souscriptions ont promis des sommes à peu près égales à celles qu'ils doivent, a ajouté M. Aiken.

Tentative d'assassinat contre Maurice Thorez

Londres. — Radio-Moscou a affirmé que des "fascistes français" avaient tenter d'assassiner le secrétaire général du parti communiste français, Maurice Thorez. Selon la radio soviétique, les militants communistes de l'URSS ont appris avec une profonde indignation la nouvelle de l'odieuse tentative criminelle perpétrée par les éléments fascistes, tentative qui visait le fils loyal et le guide du peuple français, Maurice Thorez. Des dépêches en provenance de Paris ont annoncé d'autre part que l'Humanité, organe du P.C. Français avait publié un article d'après lequel plusieurs membres de l'OAS auraient tenté de pénétrer dans la villa de Thorez en banlieue de Paris.

Importantes réformes du système pénal au Canada durant ces dernières années

Montréal. — M. Davie Fulton, prenant la parole devant les membres du club Richelieu-Montréal, a rappelé l'"ancienne conception" du système pénal pour mieux illustrer les réformes entreprises ces dernières années dans ce domaine. Parlant de la "réorganisation du système des forteresses", le ministre de la justice a déclaré que selon les protagonistes de l'ancien système, "les détenus étaient à priori dangereux et devaient pâtir pour leurs délits".

En conformité avec cet esprit le code criminel concentrait exclusivement son attention sur deux éléments, le crime et la peine, sans tenir compte des caractéristiques du délinquant. Ainsi, a poursuivi le ministre, "le délinquant n'était pas seulement condamné à la prison, mais sa vie en détention se déroulait dans des conditions insalubres frisant l'inhumanité, ajoutant ainsi la souffrance physique au châtiment légal."

L'espoir de voir les détenus, par ces moyens, retourner à la vie civile avec une horreur profonde des géôles ne se réalisait presque jamais. L'expérience nous montre, précise M. Fulton, que "près des quatre cinquièmes des détenus dans nos institutions fédérales étaient, en 1959, des récidivistes".

Devant cet échec effarant, un comité a été chargé d'élaborer un programme correctionnel à partir des données du rapport Fauteux. C'est sur les bases du rapport de ce comité que s'est établi le programme actuellement en période de réalisation.

Le ministre de la justice a ajouté que "la punition ne sera plus fonction du délit, mais fonction de son auteur. Ce n'est pas, a-t-il précisé, en faisant la punition fonction du crime qu'on pourra réformer le puni et le convaincre de ne pas retourner dans la voie du crime".

La nouvelle conception veut que le délinquant, tout en étant "privé de sa liberté et forcé de vivre dans l'éloignement des siens, de la vie sociale, dans l'abstinence sexuelle et dans un état de dépendance complète", puisse bénéficier, dans les cadres de la prison, d'une réhabilitation la plus complète possible.

Parlant ensuite des réalisations du gouvernement dans cet ordre, M. Fulton a dit que, depuis le début de 1960, quatre centres à sécurité minimum ont vu le jour, ainsi que quatre camps de travail. Plus de 2,500 détenus ont été transférés des pénitenciers à sécurité maximum dans des camps à sécurité moyenne ou minimum. Le ministère de la justice, dans un désir de décentralisation des pénitenciers en même temps que d'une classification plus poussée des détenus, se propose de construire deux nouvelles institutions

(suite à la page 8)

Nouvelle proposition de l'Ouest à Moscou au sujet de l'arrêt des essais nucléaires

Washington. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont proposé à l'Union soviétique la tenue de pourparlers à l'échelon des ministres des Affaires étrangères dans une nouvelle tentative d'en arriver à un arrêt concerté des essais nucléaires. Ces entretiens auraient lieu dans le cadre de la conférence des 18 puissances sur le désarmement qui s'ouvrira à Genève le 14 mars.

Cette démarche coïncide avec l'annonce par les deux capitales occidentales de la conclusion d'un accord sur la mise à la disposition des Américains de l'île Christmas, dans le Pacifique central, pour y effectuer des essais nucléaires dans l'atmosphère.

La proposition conjointe relative à des pourparlers ministériels a été transmise à M. Khrouchtchev sous forme de notes émanant du premier ministre britannique, M. Macmillan, et du président américain, M. Kennedy.

Dans un "suprême effort" pour en arriver à un arrêt concerté des essais nucléaires, précise le communiqué, les ministres des Affaires étrangères des trois puissances auraient une première série d'entretiens préalablement à la conférence proprement dite, à laquelle ils participeraient également le cas échéant.

Abordant l'aspect militaire du problème, les deux gouvernements affirment que "l'état de développement actuel des armes nucléaires . . . l'Occident est en droit de procéder à toute nouvelle série d'expérience nucléaires qui peuvent se révéler nécessaires d'un point de vue strictement militaire". Une considération importante à retenir, poursuit le communiqué, est "l'imposante série d'essais" effectuée récemment en Union soviétique.

Un porte-parole du gouvernement américain a d'autre part précisé que la proposition tendant à tenir une conférence à l'échelon ministériel ne ferait pas obstacle à la reprise des essais américains dans l'atmosphère.

A Londres, le Daily Telegraph avait laissé entendre ce matin que les deux puissances occidentales pourraient envisager, advenant une réponse favorable de Moscou à leur proposition, de surseoir aux essais projetés. "A la base de cette offre, ajoutait le quotidien, se trouve le fait que tous les pourparlers en vue d'un arrêt concerté des expériences nucléaires sont complètement enlisés. La seule perspective qui reste est celle d'une compétition à outrance."

Toujours dans la capitale britannique, un mouvement antinucléaire avait annoncé son intention de lancer une campagne "massive de désobéissance civile" si le gouvernement autorisait les Etats-Unis à effectuer des essais nucléaires dans l'île Christmas.

Le "Comité des 100", dont des membres et sympathisants ont déjà été condamnés à des amendes et à des peines de détention à la suite de manifestations devant des bâtiments gouvernementaux, des ambassades et des bases aériennes américaines, est présidé par le philosophe octogénaire Bertrand Russell.

Pour être efficace l'OTAN doit posséder ses propres armes nucléaires

Washington. — Le président Kennedy et le secrétaire général de l'OTAN, M. Dirk Strikker, ont procédé à un examen approfondi de l'ensemble des problèmes concernant la défense des pays de l'Alliance atlantique, tant sous l'aspect conventionnel que nucléaire.

En sortant de la Maison Blanche, M. Stikker, de nationalité hollandaise, s'est abstenu de préciser l'aspect nucléaire dont il avait discuté avec le président Kennedy, mais on croit savoir qu'il a insisté auprès du président pour qu'il décide, cette année même s'il se rendra au désir de certains membres de l'OTAN et cédera les armes nucléaires américaines à l'Alliance atlantique sans conserver le plein contrôle sur ces armes et sur leur utilisation.

ACCUEIL TRES FAVORABLE

A l'issue de son entretien d'un peu plus d'une heure, M. Stikker a déclaré qu'il avait été très encouragé par l'accueil excessivement favorable que M. Kennedy et les membres de son gouvernement avaient réservé à certaines propositions qu'il avait formulées et à certains points de vue qu'il avait exposés.

BERLIN: DETENTE

Le secrétaire général de l'OTAN a également révélé qu'il avait eu l'occasion de discuter de la question de Berlin et il a émis l'opinion que la situation dans l'ancienne capitale allemande s'est détendue depuis quelques semaines.

M. Stikker a, par ailleurs, laissé entendre qu'il avait eu l'occasion d'obtenir du président Kennedy des éclaircissements sur son attitude vis-à-vis des pays membres de l'OTAN qui conservent encore des colonies.

On sait que les Etats-Unis se sont récemment opposés à l'atterrissage d'appareils de la compagnie KLM transportant des troupes hollandaises en Nouvelle-Guinée occidentale et qui cherchaient à faire escale sur le territoire américain.

Arrivé à Washington M. Stikker a aussitôt quitté la capitale américaine pour la base navale de Norfolk, en Virginie, où il doit conférer avec l'amiral Robert Dennisson, commandant en chef des forces de l'Atlantique.

HORIZONS

"Prêts de l'A.C.F.A. aux étudiants"

De tous les Comités que l'A.C.F.A. s'est donnés, l'un de ceux qui est appelé à rendre le plus grand service aux membres, c'est celui qui a organisé la Société des "Prêts de l'A.C.F.A. aux étudiants", dans "La Survivance" a publié les Constitutions, il y a quelques semaines.

Bien que filiale de l'Association, cette Société possède toute l'autonomie dont elle a besoin pour marcher rondement, sans toutefois refuser un certain contrôle exercé par les dirigeants de l'A.C.F.A.

Chez nous, Franco-Albertains, comme d'ailleurs chez les Canadiens en général, il arrive trop souvent que des jeunes qui ont de riches talents ne peuvent donner leur pleine mesure, faute de moyens financiers nécessaires pour poursuivre leurs études. C'est regrettable et c'est ce que notre Association a voulu prévenir, depuis très longtemps. Car c'est là un champ d'activité que l'A.C.F.A. a toujours cultivé. Mais alors qu'elle le faisait sous une forme trèse restreinte, la nouvelle Société le fera à l'avenir dans des cadres mieux organisés, dans des domaines plus étendus, ayant à sa disposition un capital plus élevé.

Et lorsque l'on parle de "capital" l'on n'entend pas seulement les sommes qui seront directement à l'actif de la Société. Il y a actuellement un très grand nombre de Bourses ou de prêts que nos jeunes pourraient obtenir et dont ils ignorent même l'existence. Ce sera l'un des buts de la Société d'établir un catalogue complet de ces Bourses et de ces prêts, de renseigner et d'aider nos jeunes à en bénéficier, dans toute la mesure du possible.

Il reste cependant que bon nombre des nôtres ne peuvent pas recourir à ces différentes sources. C'est alors que notre nouvelle Société viendra en aide. Mais avant, le candidat devra fournir certaines garanties morales, intellectuelles, physiques ou financières. De plus, il devra s'orienter vers une carrière sérieuse: je doute fort que la Société soit intéressée à prêter de l'argent au jeune "X" pour lui permettre d'aller se spécialiser dans le "twist" à Hollywood.

Les membres du Conseil général de l'A.C.F.A. ont décidé que le fonds de Bourse soit transféré au compte de la nouvelle Société. Ce fonds représente plus de $9,000.00, ce qui constitue une somme assez intéressante pour commencer. Mais ce ne sera pas suffisant. La Société devra donc faire appel à des donateurs ou à des prêteurs bénévoles. Je serais très surpris si, pour une cause aussi méritante, elle ne recevait pas une réponse enthousiaste.

Il y a bien longtemps que l'on supplie l'A.C.F.A. d'entreprendre du travail pratique. En voilà. A tous maintenant de collaborer.

J.P.

La semaine

A Ottawa

On parle de plus en plus d'élections sur la colline parlementaire. On dit même que le premier ministre Diefenbaker a déjà choisi une date pour le scrutin fédéral. Le principal sujet de discussion à une réunion des députés conservateurs progressistes fut, semble-t-il, la dissolution du Parlement. Un informateur a laissé entendre que le premier ministre avait révélé qu'il avait choisi une date; il s'est bien gardé toutefois de dire quelle était cette date. Il est peu probable aussi qu'il ait confié ce grand secret aux 150 députés présents.

On se perd en conjectures sur la date des prochaines élections fédérales; mais les dates mentionnées le plus souvent ces jours-ci sont soit le 9 ou le 16 avril. Si ces hypothèses étaient exactes, les Chambres seraient dissoutes d'ici une dizaine de jours.

Ce qui a accentué davantage la fièvre des élections à Ottawa fut la réponse du ministre des Finances à une session de l'Opposition. M. Donald Fleming a nié les rumeurs suivant lesquelles les fonctionnaires de son ministère étaient en train d'élaborer un nouveau budget. Il a admis qu'il y aurait un budget en 1962; mais il a refusé de dire qu'il serait déposé avant ou après les élections.

Si M. Diefenbaker a l'intention de décréter des élections avant Pâques, il doit annoncer la dissolution du Parlement d'ici quelques jours parce qu'il

(suite à la page 8)



Pendant que Madame J.-M. Lafortune était à la messe, le dimanche 21 janvier, les voleurs se sont emparés d'une valise, cachée en dessous de son lit et contenant plus de $400,000.06 et ils l'ont remplacée par une autre valise absolument semblable à la première. Madame Lafortune ne sait aperçue du vol que la semaine dernière. Elle est photographiée ici avec sa soeur, Mme Amandine Laliberté. Toutes deux habitent Joliette.

La semaine

Dans le monde

Plusieurs centaines d'hommes ont trouvé une mort au fond d'une mine de charbon par la suite d'un coup de grisou, à Volklingen, près de Sarrebruck, en Allemagne occidentale.

Les opérations de secours ont été rapidement organisées. Des mineurs spécialisés dans le sauvetage ont été amenés sur les lieux pour tenter l'atteindre leurs camarades. Les autorités ont établi un service d'hélicoptères pour assurer le transport des blessés à l'hôpital de Sarrebruck. On a espéré un moment pouvoir dégager un certain nombre de mineurs, mais au fur et à mesure que les jours passaient on se rendait compte que ceux qui n'avaient pas été brûlés vif ont été asphixiés par le gaz carbonique. En tout, on n'a dénombré environ 300 morts.

* * *

Ce tragique événement a quelque peu détourné l'attention de l'opinion publique mondiale de l'aggravation de la situation en France et en Algérie. On n'attendait avec impatience le discours du général de Gaulle. Un important service d'ordre avait été placé à Paris à l'occasion le l'allocution du chef de l'état. Des dizaines de milliers de militaires et de gendarmes des unités blindés furent amenés dans la capitale. On s'attendait à ce que de Gaulle annonce la conclusion d'un accord avec les rebelles algériens. Mais le discours du président n'a apporté aucune précision. De Gaulle s'est contenté d'annoncer qu'un accord est imminent. Mais par contre, il a promis de sévir contre ceux qui se livrent à l'agitation pour conserver l'Algérie française.

Dans une uatre partie de son discours, le président a défendu sa position vis à vis des discussions entre alliés et communistes. Pour lui, la France a raison de ne pas négocier avec les Russes tant que ceux-ci n'acceptent pas de faire certaines concessions. Au lendemain du discours, la tension a continué à régner. Les forces de l'Ordre ont été maintenues à Paris et l'on a vu des blindés parcourir les rues de la capitale alors que l'OAS se livrait à de nombreux attentats au plastique, notamment contre le domicile de M. André Melreaux.

* * *

A Alger plus de 20 mille hommes de troupe ont été dépêchés dans le centre de la ville de peur que les étudiants en grève ne se laissent aller à des actes de violence envers la population musulmane.

La jeunesse algéroise a décidé de s'abstenir de suivre les cours pour protester contre l'assassinat de deux des leurs par des terroristes arabes.

Cependant, d'après l'hebdomadaire "Jeune Afrique", publié à Tunis où se trouvent les leaders de la rebellion musulmane, l'accord de cessez-le-feu entre la France et le gouvernement provisoire de la République algérienne serait virtuellement signé.

* * *

Aux Etats-Unis, le président Kennedy a déclaré qu'il ferait connaître

(suite à la page 8)

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Le ministère d'un curé de la demi-butte Souliers en satin blanc et dôme du S.C.

(suite de la semaine dernière)

Ces paroles, chantées par une voix chaude, mettaient tout le monde aux fenêtres.

Un autre, un baryton celui-là, se distinguait dans

Minuit, chrétiens... c'est l'heure
solennelle . . .

Mais, le triomphe, c'était une basse profonde chantant:

Dieu s'avance à travers les champs...

Cette évocation des champs dans ce Passage de l'Elysée des Beaux-Arts, noir et sans soleil, était assez déconcertante.

Comment résister à ces paroles émouvantes?

J'y allais de quelques billets... Et j'ai eu la consolation d'entendre mes artistes me confier:

—C'est curieux *On se croirait* au Moyen Age. Le sacré rend, ici, plus que le profane !

Tout de même, une telle constatation fait plaisir.

On est curé de Montmartre ou on ne l'est pas.

Et je l'étais totalement devenu...

Montmartre, alors, était le pays de tous les contrastes.

Scandale, étonnement, éclat de rire. Et cela *finissait*, parfois, avec une larme à l'oeil...

Que de mélancolie dans certaines chansons soi-disant gaies..., et où l'esprit ricane auprès du coeur qui pleure...

Ce fut cela de mon temps.

Aujourd'hui, je ne sais plus?

CHAPITRE XXII

La Providence arrange bien les choses, et prépare ses voies. Plus je regarde dans mon passé, et plus je vois partout la main de Dieu.

Je devais être, un jour, curé de Montmartre; car, dès Saint-Roch, j'y avais déjà un grand, très grand souvenir.

Un soir, je dînais chez un de mes amis qui habitait un petit appartement au sixième étage, boulevard des Batignolles.

Après le dîner, mon ami voulut me faire apprécier le contraste de cet appartement.

Sur le devant, c'était le bruit frénétique de la fête qui rugissait sur le boulevard. Le tournoiement des chevaux de bois, les pétarades des tirs, les balançoires aériennes, et tout le reste. La foule grouillante autour de ces attractions.

De l'autre côté, le calme, le silence et une vue tout à fait inattendue sur ce qui devait être, plus tard, la basilique du Sacré-Coeur.

A mon âme de prêtre le contraste paraissait ici désolant; et j'avais l'impression que Dieu avait permis que je le sente, ce contraste si offensant pour lui. C'était comme s'il m'avait amené là pour me dicter mon devoir de journaliste.

Il faut dire qu'on était à la veille de la Grande Exposition. Partout, dans la capitale, on travaillait pour magnifiquement la parer.

Des palais s'élevaient à toutes les industries du monde, et aussi aux attractions de beauté, de plaisirs et de folies.

Toutes les nations allaient envoyer leurs représentants et leurs visiteurs.

Paris, déjà accueillant par lui-même, se préparait, avec fièvre, à l'être bien davantage encore, et à recevoir le monde.

Parmi ces visiteurs de l'univers entier, il y aurait certainement beaucoup de chrétiens, qui auraient la dévotion de gravir cette colline de Montmartre, dont on leur avait tant parlé, et d'aller prier au Sacré-Coeur.

Or, que trouveraient-ils?

Ce qu'ils trouveraient? Mais ce que j'avais là, devant *moi*. C'est-à-dire un fouillis de vieilles charpentes de bois, de fers rouillés, destinés, dans un avenir imprévisible, à soutenir le futur dôme de la basilique à venir.

Tout cela, baigné par un admirable coucher de soleil, donnait l'impression funèbre d'un chantier abandonné, un îlot de tristesse au milieu de la joie générale.

De ce contraste cruel, *j'avais* le coeur *serré*; car *il constituait* pour moi une sorte de scandale indiquant l'ascension de la civilisation matérielle, et presque la descente de la foi au surnaturel.

Je me sentais poussé à venir au secours de tous ceux qui gardent, en leur âme, l'espérance chrétienne... qui aiment le Sacré-Coeur, et qui le voulaient à une place d'honneur devant toutes les nations.

Et, puisque la tribune de "La Croix" m'était ouverte, je ferai un article, avec toute ma foi, pour trouver l'argent suffisant à la construction immédiate du dôme.

En revenant de cette visite, j'avais des ailes.

Je croyais à la toute-puissance de la presse, mais je ne la savais pas encore aussi foudroyante.

Je fis donc l'article.

Dès le surlendemain, le facteur m'apportait des centaines de lettres, dont beaucoup étaient émouvantes au possible.

—Ce n'est pas un sac qu'il faut pour vous..., c'est une brouette !... me dit un facteur en s'essuyant le front.

Evidemment le terrain était bien préparé dans les coeurs; je n'étais que la pauvre allumette qui déclenche l'explosion.

Mais quelle explosion !

En quelques jours, *on* avait le million et au-delà !

Et, à cette époque, un million, c'était un million.

Alors, le Comité, subitement enthousiasmé, reprit courage. La construction, puissamment alimentée, repartit en tempête.

Et quand les catholiques du monde entier vinrent à Paris pour la fameuse Exposition, ils eurent la consolation de constater que la foi religieuse n'était pas morte en France; et, qu'à côté du progrès matériel, et au-dessus de lui, nous mettions la suprême espérance des temps modernes entre les mains de Celui qui a dit: Voici ce Coeur qui a tant aimé les hommes...

Détail final, et bien de ma future paroisse:

Quand on commença à enlever les échafaudages, il y eut une protestation indignée du peintre Willette, humoriste de la Butte, et, à ce moment-là, anticlérical très excité. Ses dessins violents faisaient sensation sur l'imagination populaire.

Il prétendait, qu'au point de vue esthétique, ces vieux échafaudages étaient autrement évocateurs que la coupole de pierre qui allait leur succéder.

Il tenta de former un Comité d'artistes pour appuyer sa revendication.

Mais, là encore, la raison finit par avoir raison, surtout que cette raison était surnaturelle.

Elle eut même raison de son persécuteur. Car, quelques années après, Willette revint à de meilleurs sentiments. Et, au nom de tous les artistes, il fit le voeu de se réunir, dans une sorte de fête corporative où, chaque année, le jour des Cendres, les artistes, avec la ferveur de grands enfants et un sentiment mystique, viendraient recevoir les cendres, au seuil du Carême !

(à suivre)

Le gouvernement pro-occidental est résigné à la chute de Nam Tha

Vientiane. —Le gouvernement laotie na commencé l'évacuation des familles des soldats et des fonctionnaires de la ville de Nam Tha vers la capitale royale de Louang Prabang. Il semble que le gouvernement pro-occidental est résigné à la chute de la ville, ce qui consacrait la domination du Pathet lao dans tout le nord-ouest du pays. Les observateurs militaires doutent cependant que le Pathet lao tente de s'emparer immédiatement de Nom Tha étant donné que ses troupes encerclent déjà la ville et contrôlent ainsi la région environnante. D'autre part, à Genève, le prince Souphanouvong, chef du Pathet lao, a déclaré, avant de quitter la Suisse pour regagner le Laos, qu'il ne consentira jamais aux exigences du premier ministre Boun Oum.

—Le bon goût est pour nous en littérature ce qu'il est pour les femmes en ajustement.

Voltaire

* * *

—Sans le goût ,le génie n'est qu'une sublime folie.

Chateaubriand

* * *

—Le bon goût est à l'esprit ce qu'une oreille juste est aux sons.

Mme de Dumas

Une fête spéciale pour Dieu le Père?

Ecrit d'abord pour "La Survivance"

par Georges Bugnet

Alors qu'au cours de l'année liturgique nous avons d'assez nombreuses fêtes pour Notre Seigneur Jésus-Christ, et une au moins pour le Saint-Esprit, nous n'avons pas de fête spéciale pour Dieu le Père, Celui qui apparaît aux premiers mots de la Genèse comme au début du Crédo: Patrem omnipotentem, Factorum coeli et terrae, visibilium . . .

Et c'est particulièrement à ce **visibilium** que se porte mon attention. Il me semble que l'on devrait songer un peu plus au merveilleux ouvrage **matériel** que le Bon Dieu a prodigué et continue chaque jour, à chaque instant, de prodiguer bénignement. C'est ce qu'avaient jadis compris les Trois Enfants dans la fournaise, sans parler du Livre de Job et, beaucoup plus tard, S. François d'Assise, le Poverello. Ne serait-il pas utile à présent d'en tenir plus grand compte?

Les idées mènent le monde. Or, depuis que la Science est brandie comme une idole, la riche demeure matérielle que nous habitons devient de plus en plus séduisante pour l'humanité. Depuis surtout le début de notre siècle les savants sont de plus en plus nombreux qui étudiant passionnément tel ou tel aspect mystérieux des extraordinaires et innombrables inventions de Notre Père. Par malheur fort peu d'entre eux daignent en témoigner des sentiments de gratitude. Presque toujours leur but est égocentriste, ou plutôt anthropocentriste. Nombre de "great scientists" n'admettent que **La Nature**. Du Créateur de la nature fort peu s'en occupent.

Et, par leurs écrits, ils sèment dans les foules la persuasion que toutes les choses sur la terre et dans l'univers peuvent fort bien être expliquées par **L'Evolution de la Nature**, seule créatrice.

Et les catholiques? — Naturellement et très droitement c'est le spirituel qui pour nous tient le premier rang, surtout avec l'Eucharistie, cadeau qui surpasse infiniment tout ce que nous pouvons exprimer de compħésension, de reconnaissance et d'amour.

Toutefois, même s'ils sont beaucoup moins grands, devons-nous négliger ces dons où tant de forts esprits s'intéressent irréligieusement et y intéressent tant d'âmes sans qu'elles perçoivent que ces merveilles sont inventées pour nous par l'innombrabe générosité d'un bon Père qui cherche tous les moyens pour se faire **universellement** mieux connaître et mieux aimer.

Il n'y a qu'à voir avec quelle voracité nous ravageons aujourd'hui la Terre, comme si elle était notre propriété, pour constater notre oubli ou notre dédain à l'égard du Donateur. Au début, lorsque Dieu eut créé l'homme, "posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et **custodiret** illum". Combien sont-ils ceux qui peuvent se dire les gardiens, les gérants de ces magnificences, et non es saccageurs? Est-ce que ce n'est pas parmi les catholiquts qui devraient rena-tre ces vifs sentiments de gratitude dont j'ai parlé et qui sont à peu près morts aujourd'hui, même et peut-être surtout dans les nations "chrétiennes".

Il est possible que ce soit déjà réalité au-delà le l'Atlantique mais, de ce côté-ci, catholiques et non-catholiques m'ont l'air d'estimer leurs propres oeuvres temporelles beaucoup plus que celles du Bon Dieu. On s'acharne à dévaster le "jardin" rapidement, rapacement, pour en "faire de l'argent". Bien rares sont ceux qui envisagent les richesses de ce monde à la façon du Poverello, et il n'y a pas qu'en Russie que triomphe le matérialisme.

Toutefois, autant que je puisse m'en rendre compte, c'est, et assez curieusement, le Poverello qui parmi nos saints attire les plus nombreuses sympathies de la part des non-catholiques, probablement, je suppose, parce qu'il s'intéressait à ce que tout le monde peut aisément saisir, à ces oeuvres du Créateur qui sont **matérielles**, inexplicables elles aussi sans doute, mais visibles, tangibles, et parce qu'il savait les regarder et les aimer comme instinctivement on voudrait bien le pouvoir faire.

C'est pourquoi, mais il est impossible que je sois dans l'erreur, je souhaiterais une fête spéciale pour Dieu le Père, Créateur le toutes choses, fête à quoi pourraient peut-être se sentir en communion presque toutes les races humaines.

Principaux extraits du discours prononcé par le président de Gaulle

Paris. — Voici, tels que transmis directement en langue française, les principaux extraits du discours prononcé le 5 février par le président de Gaulle:

. . . En fait et en dépit de tout, nous voguons à pleines voiles vers les buts *que nous nous sommes fixés*, en ce qui concerne tant notre développement *intérieur* que *notre* action à l'extérieur et le règlement de l'affaire d'Algérie...

"Qui *peut contester* de bonne foi que la France, *directement menacée* et dès lors que d'autres nations possèdent les moyens de la détruire en un instant, doit être armée, elle aussi, de *telle sorte qu'aucun* Etat *ne* puisse penser à la *tuer sans risquer* lui-même la mort, que, pour sauvegarder la liberté, *dans* l'univers, la France doit être actuellement l'alliée effective de l'Amérique tout comme celle-ci doit être la sienne, que la France, enfin, grâce au fait que sont effacés, pour la première fois de l'histoire, les grands griefs entre elle-même et ses voisins européens, doit aider à bâtir l'Europe occidentale en une union organisée d'Etats, afin que s'établisse, peu à peu, le part et d'autre du Rhin, des Alpes, peut-être de la Manche, l'ensemble politique, économique, culturel et militaire le plus puissant, le plus prospère et le plus influent du monde?

L'ARMEE

. . . "Avant la fin de cette année, la majeure partie de notre armée sera stationnée en Europe et en pleine réorganisation. Avant la fin de l'année prochaine, nous disposerons d'un premier élément opérationnel le force atomique française.

"Par la suite, nous poursuivrons le développement de ces moyens de discussion, à moins qu'il n'en existe plus aux mains d'aucune autre puissance . . . D'autre part, en prenant le part de ne point négocier sur Berlin ni sur l'Allemagne, tant que l'Union soviétique n'aura pas cessé *ses menaces* et *ses sommations* et créé une situation de vraie détente internationale, nous pensons avoir évité à nos alliés et à onus-mêmes, soit le recul catastrophique, soit la rupture dramatique, soit l'enlisement tragi-comique, à quoi eût, évidemment, abouti la conférence.

. . . "A mesure qu'était tracée et suivie, (en Algérie), la voie qui mène à la paix, des Français indignés se sont lancés dans des entreprises subversives et criminelles. Exploitant et exaspérant l'irritation et l'inquiétude d'une partie de la population d'origine européenne, la nostalgie de quelques éléments de l'armée, la rancune et l'ambition de plusieurs chefs militaires ou politiciens disponibles, des conspirateurs ont essayé, essaient et sans doute essaieront de créer des bouleversements à la faveur desquels ils s'imaginent saisir le pouvoir.

LES MEURTRES

. . . "Ils ont pu, ils peuvent commettre des meurtres et des destructions, accroître la tension dans les grandes villes algériennes, provoquer quelques alarmes en France dans certains milieux restreints.

. . . "Mais la nation, elle, condamne et méprise et condamne unanimement ces gens, leurs complots, et leurs attentats.

. . . "Leur destin ne saurait relever et ne relève que des forces de l'ordre de la police et de la justice. Le gouvernement est là pour en répondre. J'ai moi-même pris, quand il le fallait, je prendrais encore, au besoin, les moyens exceptionnels nécessaires.

. . . "Il n'empêche d'ailleurs, que nous approchions de l'objectif qui est le nôtre. Pour nous, il s'agit, sans le moindre délai, de réaliser la paix et d'aider l'Algérie à prendre en mains son destin en y ménageant aussitôt la création d'un exécutif provisoire et en nous tenant prêts à reconnaître, sans nulle restriction, ce qui ne manquera pas de sortir de l'autodétermination, c'est-à-dire un Etat souverain et indépendant.

COOPERATION FRANCO-ALGERIENNE

. . . "Il s'agit aussi d'établir entre la France et l'Algérie nouvelle, une coopération organisée, ce qui implique que nous en admettons les charges, bien qu'elles doivent nous être nombreuses et onéreuses. Mais cela, à la condition que soient respectés nos intérêts essentiels, notamment au Sahara, et qu'en même temps ils soient garanties à la minorité de souche européenne.

. . . "Pour la France dans l'affaire algérienne, il y a au moins deux issus possibles en fait de décolonisation. Celle que nous tenons pour la seule, mais pour la meilleure, et dont nous avons avec quelque peine fait mûrir les éléments; j'espère positivement que nous allons l'atteindre bientôt.

. . . "D'ailleurs, le moment est proche où la France publiera dans le détails ce qu'elle propose et ce qu'elle offre. Ainsi son propre peuple, les populations algériennes et tous les pays du monde pourront mesurer ce qu'a de généreux, de réaliste et de constructif son intention d'être utile à l'Algérie algérienne et d'entretenir, demain, avers elle des rapports féconds et amicaux.

Les puérilités d'un cosmonaute

Titov, le second cosmonaute russe a accordé à la revue "Science et Religion", qui est l'organe de l'athéisme militant soviétique, une interview dans laquelle il déclare notamment:

"...Je n'ai rencontré personne dans le cosmos, et je ne pouvais y rencontrer personne. Car, comme le dit Maiakovski, *nous avons fouillé le ciel*, à l'intérieur et à l'extérieur: nous n'avons trouvé ni dieux ni anges".

Titov conclut à *l'inexistence* de Dieu parce qu'il n'y a pas d'air là où Dieu est censé avoir son séjour. Pour cette même raison, les prières des croyants ne peuvent parvenir jusqu'à lui. Il est par conséquent inutile de prier.

Voilà bien le plus étonnant de notre temps: des géants selon la science et le progrès sont plus ignorants que les enfants. Ils ne peuvent s'imaginer un Dieu autre que matériel, qui aurait besoin d'air pour vivre. Pour parvenir jusqu'à lui, nos prières auraient besoin de l'atmosphère comme conducteur.

Devant cette négation toute gratuite le chrétien ne peut que répéter ce que saint Paul écrivait dans son épître à Timothée: "Glorifions le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs — le seul à posséder l'immortalité — à habiter une lumière inaccessible — que nul homme n'a vu ni ne peut voir. — A lui honneur et puissance éternelle. Amen".

—Les Anglais *sont élevés* dans le respect des choses sérieuses, et les Français dans l'habitude de s'en moquer.

Joubert

Pas de français au cours primaire

Calagary. — Par un vote de 16 voix contre 13, les délégués à la conférence des instituteurs de l'ouest du Canada ont rejeté une résolution demandant que l'enseignement d'une langue seconde figure au programme de l'école primaire.

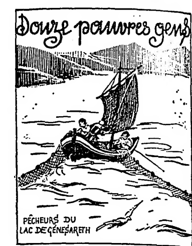
La résolution proposait que le français soit enseigné comme langue seconde dans les régions de langue anglaise de l'ouest du pays et l'anglais dans les régions de langue française. Les représentant sdes universités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta à Edmonton, de l'Alberta à Calgary et du collège Victoria ont présenté un mémoire à la conférence demandant des cours de français comme matière secondaire dans les écoles élémentaires.

D'autre part, les professeurs de la Saskatchewan se sont opposés à la mesure parce que, selon eux, "il y a réduction progressive dans le nombre de Canadiens bilingues". Ils ont ajouté qu'il ne vaut pas la peine d'inclure comme secondaire une matière qui n'intéresse pas la majorité.

Les quatre institutions qui ont présenté le mémoire pour introduire l'enseignement du français ont souligné d'autre part qu'il existe actuellement au Canada un désir de plus en plus grand d'apprendre une langue seconde. Ils ont fait valoir que l'enseignement d'une langue autre que l'anglais favoriserait les échanges culturels dans les différents groupes ethniques du pays.

Le mémoire demande aussi l'établissement d'un programme de français parlé dans les universités pour former les professeurs à leur travail de classe.

SEPTUAGÉSIME



LES OUVRIERS DE DIEU

Dieu n'a pas cessé d'appeler les hommes à venir travailler avec lui. Au début, ce sont les humbles, pêcheurs, paysans. Les païens furent les derniers invités, mais "les derniers seront les premiers" à comprendre le dessein du Père. A notre tour, nous sommes embauchés pour la vigne du Seigneur. L'alliance qui nous relie à Dieu nous associe à son travail dans le monde.

Société Catholique de la Bible

625 petites entreprises bénéficiaires

Ottama. — Du 19 janvier au 30 novembre 1961, 2,737 prêts fédéraux ont été consentis en vertu de la Loi pour l'aide aux petites entreprises.

Leur valeur globale a atteint $23,160,421.45. Du total de $6,369,638 ont été versés à 625 entreprises de la province de Québec.

De son côté, l'Ontario a reçu $7,479,743 en réponse à 923 demandes. Au Nouveau-Brunswick, on a relevé 76 prêts dont la valeur a atteint $608,407.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 14 FEVRIER 1962

La Bible vous parle

La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis.

(Jac 5,15)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les Commissions scolaires devant les Lois provinciales

LA NOUVELLE-ECOSSE

Le libre droit d'ériger des écoles jouissant du pouvoir d'imposer des taxes et du privilège de recevoir des subsides, est tout à fait absent de la législation scolaire de la Nouvelle-Ecosse. Il s'ensuit que dans cette province le système scolaire officiel est unique, uniforme, étroitement rattaché à l'autorité de l'Etat pour toutes fins, y compris les fondations scolaires. l'élaboration des programmes d'étude, le choix des manuels, le droit d'enseigner, le service d'inspection et l'octroi de subventions, etc. Le soutien des écoles dépend en premier lieu de l'assistance de l'Etat, à laquelle les commissions scolaires locales suppléent par la taxation. L'indigence seule justifie un contribuable de ne pas payer les impôts scolaires. Les commissaires d'école publique peuvent, cependant, pour les seules fins de la scolarité, accorder leur approbation à une institution privée, sans toutefois que celle-ci puisse légalement bénéficier de l'impôt ou des octrois. La fréquentation est gratuite et obligatoire. Un enfant peut être excusé de fréquenter l'école unique, à la condition que ses parents ou ses tuteurs se prémunissent, s'ils y sont requis, d'un certificat d'examen accordé par le directeur de l'école publique locale. Si les parents ont la faculté de pourvoir librement à l'éducation de leurs enfants, dans les institutions de leur choix, ce n'est qu'après avoir pleinement contribué au soutien de l'école publique, et à la condition de soumettre les études de leurs enfants au contrôle d'un examinateur de celle-ci.

Si, par ailleurs, les parents ne peuvent supporter le double fardeau de la taxe générale, et des frais particuliers auxquels ils consentiraient pour assurer à leurs enfants une instruction religieuse conforme à leur conscience, ils doivent forcément diriger ceux-ci vers l'école commune. Dans l'enceinte de cette école ils trouveront un instituteur ayant le mandat d'enseigner et d'inculquer le respect envers la religion, la moralité chrétienne et les vertus naturelles et civiques. Quant à la religion, il ne s'agit ici que du concept abstrait d'un culte quelconque envers Dieu, à l'exclusion de toute confession particulière, un concept réduit à sa plus simple expression et applicable à tout culte imaginable, inspiré ou non du christianisme. Quant à l'enseignement chrétien, il est nécessairement restreint à un vague code de moralité, sans indication des moyens institués par le Christ et sans adhésion à aucune église. C'est la consécration, dans l'ensemble, d'une religion naturelle, enrichie par les leçons particulières du Maître. Il s'y trouve de façon inévitable une négation expresse du rôle de l'Eglise et l'affirmation implicite de la neutralité confessionnelle dans une atmosphère de christianisme mitigé.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

La chose scolaire au Nouveau-Brunswick, à l'instar de la Nouvelle-Ecosse, est étroitement lié à l'autorité civile. La fréquentation de l'école publique est gratuite et obligatoire. Par le truchement de celle-ci les institutions privées sont dépourvues du bénéfice des octrois et du soutien libre des contribuables. Si tel de ceux-ci désire confier son enfant à une maison d'enseignement catholique, il le fait entièrement à ses frais, sans être soustrait de l'obligation de verser ses deniers réguliers en faveur de l'école neutre. Encore, ne peut-il retirer son enfant de cette école que si l'inspecteur régional ou l'officier d'assiduité y donne son assentiment. Autrement, il est passible de poursuite judiciaire et de pénalité. A l'école publique, cependant, l'enfant trouve un milieu duquel, selon toute apparence, Dieu a été rejeté. L'instituteur de l'école publique, moins bien pourvu de mandat que celui de la Nouvelle-Ecosse, ne peut y parler de christianisme. Il doit se garder de prononcer quelque propos que ce soit proprement rattachable à la doctrine d'une secte religieuse quelconque. Ces écoles ne peuvent pas être chrétiennes, avec caractère non-confessionnel ou interconfessionnel. Il n'y existe pas, dans les prescriptions de la loi, une espèce de code de conduite acceptable à tous et qui pourrait être formulé à base d'une soumission envers Dieu. Voici une situation où, sans nier Dieu, on fait le silence obligatoire à son sujet.

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada formèrent le premier bloc territorial d'où naquirent les quatre provinces originelles érigées dans les cadres de la Confédération. L'Ile du Prince-Edouard se joignit à la Puissance dès 1873. Il est étrange que les toris provinces maritimes n'aient pas, dès le début de la Confédération, adopté des régimes scolaires semblables à ceux du Québec ou de l'Ontario. Si l'on en croit les historiens, les écoles des provinces maritimes, en ces temps reculés, existaient surtout au sein de l'unité paroissiale. Elles avaient un cachet originel apte à leur assurer un caractère confessionnel satisfaisant. Elles furent bien vite rénaturées et intégrées dans des systèmes neutres, excluant toute possibilité en dehors de l'uniformité du régime. En l'occurence, dans 'Ile du Prince-Edouard, les inspecteurs reçoivent la consigne de soutenir le surintendant de l'Instruction Publique, aux fins de maintenir l'unicité et l'uniformité du système d'éducation populaire. Tous les citoyens sont tenus de payer les impôts scolaires attribuables à ce système, sauf dans les cas d'infirmité, d'âge avancé, ou de pauvreté. Ici encore la liberté d'enseignement est restreinte à la seule faculté de doubler les dépenses requises, c'est-à-dire payer en même temps les frais de l'école neutre et ceux de l'école de son choix. De plus, n'est-il permis de fréquenter celle-ci, qu'avec le seul consentement de l'inspecteur, et ainsi on se départit des avantages rattachés à la gratuité de l'enseignement propre aux écoles officielles. Celles-ci cependant ne sont point tout à fait dépouillées d'instruction religieuse.

Un petit secteur du programme quotidien, soit le début de la journée, est consacrée à la lecture de la Bible, sans commentaire. Le christianisme est donc dans ce cas refoulé en dedans d'une période brève, afin de faire place à la neutralité complète pour le reste du temps. En Nouvelle-Ecosse tous les élèves sont assujettis à un enseignement de moralité chrétienne assez nébuleuse; aucun d'eux ne peut s'en soustraire. Dans l'Ile du Prince-Edouard, l'on prescrit une méthode qui favorise la neutralité complète, pour toutes les heures de classe, en permettant à un élève de s'absenter lorsque l'instituteur fait lecture des Evangiles. C'est un christianisme quelconque qui, par sa méthodologie, admet le neutralité intégrale. Par sa méthologie, au surplus, il confirme la doctrine du libre examen, en proscrivant tout commentaire à la suite de la lecture. Il est défendu à l'instituteur d'atteindre l'âme de l'enfant autrement que par l'enseignement profane et par la lecture sèche d'un passage de la Bible; il est permis à l'enfant, au nom de la liberté de conscience, de n'adonner son âme qu'à l'étude des choses temporelles. L'exclusion de la religion de l'école est manifeste.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nous trouvons dans la loi des écoles publiques de la Colombie-Britannique, et pour la première fois depuis le commencement de cette étude, une mention faite en l'honneur de la langue française et du culte religieux sous la forme de l'oraison dominicale. Dans un système d'école, qui, au Canada, exclut la liberté d'enseignement de ses cadres avec le plus de rigueur, il s'y trouve en effet une prescription défendant l'enseignement d'une langue vivante, sauf l'anglais et le français. Il reste à savoir de quelle manière cet énoncé de principe reçoit en pratique une application quelque peu libérale. L'enseignement religieux dans ces écoles, dont la fréquentation est gratuite et obligatoire, est réduit à une expression qui, pour être très simple, ne manque pas d'être équivoque. La loi interdit à tout membre du clergé d'exercer toute fonction rattachée au système scolaire. Il n'est pas étonnant qu'elle en veuille ainsi, puisque, seule de son genre au pays à cet égard, elle déclare que l'école doit être imprégnée de sécularisation et dépourvue de tout enseignement dogmatique ou propre à toute croyance. Ceci nécessairement contredit quelque peu l'obligation d'inaugurer l'enseignement, chaque jour, par une lecture scripturale et par la récitation du Notre Père. Il est à noter cependant que les passages des évangiles qu'il faut lire sont ceux que l'Etat a choisis ou approuvés. Comment l'on peut, par ailleurs, proscrire toute croyance, y compris celle en Dieu, et en même temps prescrire une prière à l'adresse de Dieu dépasse l'entendement ordinaire. Le laïcisme en veut cependant ainsi, et il est impuissant à en vouloir autrement à défaut de proclamer l'athéisme. En pratique, il dénote une adhésion déguisée au libre examen, en prohibant toute explication ou tout commentaire à la suite de la lecture autorisée.

L'empire totale du gouvernement sur l'éducation, en cette province, se traduit par un mécanisme qui tolère difficilement qu'un enfant puisse s'abstenir facilement de fréquenter l'école publique. C'est le seul privilège accordé à l'enseignement libre, et, par ailleurs, n'est-il possible d'en jouir en toute quiétude, que si un magistrat de police, connaissant une plainte à ce sujet, déclare qu'un enfant reçoit ailleurs qu'à l'école commune une instruction satisfaisante. Dès qu'un père catholique retire son enfant de l'école neutre pour le confier à une école de sa foi, dont il assume tous les frais après avoir payé ceux de la première, il n'est pas certain qu'il ne s'expose pas à être puni, tant qu'il n'est pas traduit devant les tribunaux.

LE MANITOBA

Avec la loi des écoles publiques du Manitoba, le clergé recouvre son droit d'accès auprès des enfants, en qualité de visiteur, si l'école est dans la paroisse du pasteur, ou comme instructeur religieux aux heures prescrites. Cette loi offre des caractéristiques toutes spéciales, en ce qu'elle érige un système scolaire unique, non-confessionnel en principe et neutre en dehors des heures désignées pour l'enseignement de la religion. L'enseignement religieux, à périodes fixes, est obligatoire, si les commissaires d'école l'autorisent, ou si les parents d'un nombre suffisant d'enfants en font la demande. Pour les écoles des villes et des villages, les parents peuvent exiger ,s'ils ont le nombre d'enfants prévu, que la commission scolaire engage au moins un instituteur catholique. Dans les campagnes où les catholiques ont la régie de leurs écoles le problème ne se pose pas. Dans un cas comme dans l'autre, le maître catholique est certainement en mesure de prodiguer l'enseignement religieux aux heures prescrites, et il peut, au surplus, imprégner de doctrine tout son enseignement, tel que le veut notre Sainte Mère, et si tous les élèves sont de foi catholique. L'école publique du Manitoba peut donc, quoique neutre en théorie, être de fait confessionnelle. Enfin, les commissaires ont le pouvoir d'obliger l'instituteur à tenir les exercices religieux, soit aux heures consacrées à l'enseignement de la religion, soit au commencement de la classe.

Un autre facteur mérite notre attention: les enfants appartenant aux différentes confessions et fréquentant la même école ne doivent pas être groupés dans des classes séparées pour les fins de l'instruction profane; et chacun d'eux peut, selon le désir des parents, s'absenter de la classe lorsqu'il s'y donne de l'enseignement religieux, ou lorsque les élèves y participent à des exercices religieux.

Il résulte de cet ensemble de dispositions de la loi au Manitoba, que les problèmes de fréquentation obligatoire doivent se poser moins souvent, et que de façon générale les parents ne seraient point dans la nécessité aussi impérieuse de diriger leurs enfants vers les institutions privées afin de leur assurer un enseignement religieux suffisant. A la faveur de la structure générale de cette loi, il se peut que le français dans les écoles fréquentées exclusivement par les nôtres, reçoive, par accommodements, un traitement qui, sans être prévu par le régime légal, permet un modus vivendi quelconque sous la tutelle de commissions scolaires homogènes et relativement autonomes. La règlementation des programmes d'étude ,formulée par le ministère, comporte un moyen de conditionner ce traitement avec générosité, parcimonie ou ostracisme.

LA SASKATCHEWAN et L'ALBERTA

Lorsqu'au Manitoba le groupement séparé des enfants pour l'enseignement profane est défendu, en Saskatchewan, comme dans l'Alberta, il devient permis, puisque les dispositions d'une loi scolaire générale prévoient la possibilité d'ériger, au sein même d'un système unique, émanant d'une seule législation, des écoles confessionnelles particulières. Cette dualité scolaire est cependant le fait d'une bifurcation plutôt que d'un parallélisme. Selon la loi respective de chacune de ces deux provinces, une école séparée ne peut y être fondée que dans le pourtour d'une circonscription scolaire publique établie au préalable. La première école érigée dans une localité doit être de qualité publique. Il se peut qu'elle soit dirigée, enseignée et fréquentée entièrement par des catholiques, et que de ce fait elle puisse, comme subreptiquement, envelopper la vie scolaire d'une atmosphère confessionnelle. Dans ce cas elle aurait le droit quand même d'émarger aux impôts de contribuables non-catholiques. Aux termes stricts de la loi, cependant, cette école publique doit restreindre son activité religieuse, à la récitation du Notre Père au début de la classe, et à la demi-heure qui en précède la fermeture quotidienne. Faut-il toutefois, que les commissaires accordent leur assentiment à ce régime. En Alberta on y ajoute, pour le commencement de la journée, la lecture d'un passage de l'Ecriture Sainte, sans commentaire. Dans la Saskatchewan, les commissaires peuvent prolonger la journée scolaire au delà de l'heure de la fermeture régulière afin de permettre aux enfants de recevoir tout supplément d'instruction religieuse désirée. Si une minorité catholique ou protestante n'est pas satisfaite du régime de l'école publique, dans une province comme dans l'autre, elle peut, par le truchement d'une votation spéciale, ériger une école séparée de sa foi dans les limites dudistrictscolaire, La nouvelle commission confessionnelle acquiert de ce fait les pouvoirs autonomes requis pour régir son école, et les contribuables minoritaires sont exempts de payer les impôts de l'école publique.

Par ailleurs, les contribuables de ces deux provinces n'ont point la faculté de diriger leurs impôts indifféremment vers l'école publique ou vers l'école confessionnelle. Selon une disposition extraordinaire de la loi, le caractère religieux du contribuable détermine son obligation juridique de verser ses deniers dans les coffres de l'école minoritaire de sa foi. Dans une province comme dans l'autre, au surplus, la loi permet que soit exercé par une corporation civile le pouvoir assez problématique d'effectuer le partage de ses impôts scolaires entre l'école publique et l'école séparée, selon la proportion établie entre le capital-action détenu par tous les actionnaires et celui détenu par ceux d'entre eux qui ont le caractère religieux de l'école séparée.

Cependant une compagnie qui néglige de faire ce partage peut, à l'instance d'une commission scolaire séparée, être contrainte de payer ses impôts au soutien respectif des deux écoles et en proportion des évaluations totales des propriétés imposables pour l'une et pour l'autre.

Quant à l'enseignement de la langue maternelle, la loi de l'Alberta autorise une commission scolaire à établir un cours primaire français. Il s'agit ici de l'enseignement du français comme matière, et de l'enseignement en français comme moyen d'instruction. Dans la Saskatchewan, une permission analogue est restreinte quant à la quantité de français, puisqu'elle ne permet l'enseignement du français que pour une heure par jour, et à titre de matière au programme. Dans cette dernière province, cependant, le pouvoir d'accorder l'heure de français facultative est du ressort exclusif de a commission scolaire, avec tous les embarras pratiques que cela peut susciter, et cet enseignement français n'est pas dirigé par l'Etat. En Alberta, d'un autre côté, le cours français primaire est assujetti à des mesures restrictives, quant à la quantité et à l'échelonnement de l'enseignement au cours de la scolarité.

L'autonomie des commission scolaires publiques et séparées, dans ces deux provinces, n'a pas un caractère permanent; elles peuvent être englobées, volontairement ou forcément, dans de grandes unités administratives au sein desquelles elles perdent presque toutes leurs prérogatives. Les sauvegardes pour l'enseignement religieux et pour le français, qui accompagnent la fusion des petites commissions scolaires, ne prévoient point que, de façon certaine, un instituteur du choix des parents soit engagé par la grande commission, et que l'enfant soit admis à fréquenter une école autre que celle désignée par l'organisation scolaire prépondérante. L'expansion française et catholique par l'école, en province anglaise, s'est faite à la faveur des commissions d'écoles locales centrées sur la paroisse. Il y a lieu de s'en souvenir lorsqu'il s'agit, dans ces deux provinces, comme ailleurs, de donner notre assentiment à ce que notre régie familiale soit abandonnée pour toujours au bénéfice d'un organisme général, où les populations sont mêlées, et où nous sommes souvent placés en minorité, sans droit de recours. Les avantages matériels produits par de telles fusions sont parfois obtenus au sacrifice permanent des privilèges spirituels.

Me Gaston Vincent,
ancien président de l'Association
d'Education de l'Ontario

(à suivre)

"L'Eglise à l'heure du Concile".

Un sujet qui ne peut laisser indifférent: "L'Eglise à l'heure du Concile", et la distinction des conférenciers: S. Em. le cardinal Koenig, archevêque de Vienne et primat d'Autriche; Mgr Simon, de l'Académie Royale de Belgique. et le R.P. Congar, dominicain parisien, ont fait que la grande salle du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles était, ce lundi soir 15 janvier, archicomble. Parmi les hautes personnalités qui avaient répondu à l'invitation des Grandes Conférences Catholiques, on remarquait S. Exc. Mgr Forni, nonce apostolique; Leurs Excellences Nosseigneurs Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles; Charue, évêque de Namur; Schoenmaeckers et van Waevenbergh, évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles; Musty, évêque auxiliaire de Namur; Mgr Van Lierde, sacriste du Souverain Pontife, et de nombreux représentants du monde diplomatique, parlementaire, administratif, judiciaire, militaire et universitaire.

Après avoir remarqué que le but du Concile, selon le Saint-Père, était la réorganisation interne de l'Eglise pour la mettre en état de répondre aux exigences du monde moderne, S. Em. le cardinal Koenig a montré comment le christianisme actuel de l'Europe n'est pas en mesure de satisfaire les populations des autres continents, en raison de sa superficialité. Au moment où toutes les religions sont appelées à s'écrouler, où la lutte ouverte contre toutes formes de religion est menée en Russie soviétique et dans les autres pays sous domination communiste, il importe pour l'Eglise de préparer le dialogue, de montrer combien le véritable christianisme est seul capable de satisfaire aux besoins du monde, à commencer par son besoin d'unification. "Les forces spirituelles et religieuses décideront seules du destin du monde", conclut le Cardinal qui termine sa brillante conférence en exprimant son espoir en la redécouverte du Christ comme pierre angulaire de la société moderne.

Mgr Simon a parlé du "Dynamisme de l'Eglise romaine". Ce dynamisme est réel encore que spécial: il est la rencontre du dynamisme de l'homme et du dynamisme de Dieu. En toute humilité, l'homme ne peut que déclarer la vérité à son prochain et laisser à Dieu le soin de l'ouvrir à cette vérité. Respecter le oeuvre de Dieu dans l'incroyant, être tolérant, c'est la forme suprême de l'amour et de la vérité, celle qui respecte l'adhésion libre et invite à la collaboration. Faire un bout de chemin avec l'incroyant, puis partir chacun selon sa route, le croyant emportant Dieu dans le Christ, l'autre emmenant avec lui un "morceau de Dieu".

Le Père Congar a présenté le Concile tel qu'il se prépare, et le Concile tel qu'on le souhaite. Il a parlé des nombreux problèmes qui se posent, tant matériels que de fond. Il est très probable que le Concile s'étendra sur plusieurs années, réunissant périodiquement les Evêques en sessions de deux mois. Les derniers siècles ont voué au Saint-Siège un respect, une vénération, un prestige tels qu'on se demandait pourquoi il fallait encore des conciles. Et voilà que soudain un Pape donne la parole à son Eglise. Quels problèmes celle-ci veut-elle soulever? Il en est plusieurs. Il y en a même beaucoup. Il en est un pourtant qui est unanimement relevé, qui porte l'intérêt et l'espérance de tous: celui de l'unité chrétienne. Le Concile ne peut pas faire cette unité: les différences sont trop profondes et les hommes en ont pris une conscience aiguë; mais il peut engager les hommes sur la voie de l'unité, en effaçant les rides que l'Eglise porte par l'accoutumance de ses rites. Pour la première fois, l'Eglise est entrée dans une structure de dialogue. Il n'y a pas lieu de faire preuve d'optimisme ni de pessimisme, mais de faire confiance au Saint-Esprit.

Le Concile ne satisfera pas toutes les espérances: c'est fatal. Mais il faut se dire qu'il ne sera jamais qu'une étape, et que ce qu'il n'aura pas fait, d'autres pourront encore le faire.

—Une méprise très commune, c'est de confondre le luxe avec le goût.

Duclos

Réduire les taxes afin de stimuler l'économie

Canberra. — Le gouvernement a annoncé qu'il diminuera prochainement l'impôt sur le revenu des particuliers ainsi que les taxes sur la vente des voitures et qu'il augmentera le taux des allocations de chômage, toutes mesures destinées à stimuler l'économie australienne qui est en stagnation depuis quelque temps. Le premier ministre Menzies a ajouté que le gouvernement réimposera certaines restrictions aux importations si cela semble nécessaire pour protéger des industries nationales. La réduction du taux de l'impôt sur le revenu sera de 5 p. cent et la taxe de vente sur les voitures sera ramenée de 30% à 22½%. Le gouvernement estime que la réduction de l'impôt sur le revenu laissera un revenu supplémentaire disponible pour la consommation de l'ordre de $80 millions pendant les quatre prochains mois. Cette réduction des impôts et des taxes sera rétroactive au 1er juillet dernier.

Une tendance favorable au dialogue avec Moscou se manifeste

Bonn. — Le ton d'une partie importante de la presse et les déclarations de plusieurs personnalités indiquent qu'une tendance favorable au dialogue direct avec Moscou sur le problème allemand grandit en Allemagne occidentale. On sait que le 27 décembre, dans un mémorandum, le gouvernement soviétique invitait le gouvernement de Bonn à engager des pourparlers sur les divers aspects des problèmes de l'Allemagne et de Berlin. La première réaction du gouvernement Adenauer consista à repousser cet appel où il voyait une manoeuvre pour séparer l'Allemagne occidentale de ses alliés. Mais aujourd'hui, des voix de plus en plus nombreuses recommandent au gouvernement de tenter au moins d'engager le dialogue pourvu que ce ne soit pas au détriment de l'unité occidentale.

—Ah! la gloire, triste denrée
Elle se paye et ne se garde pas.
Balzac

* * *

—La gloire veut qu'on ose où le péril est grand.
Marie-Joseph Chénier

Les subventions fédérales à la santé — placements sur la vie

En 1930, au Canada, on pouvait s'attendre que le bébé qui venait de naître vivrait jusqu'à 60 ans; en 1961, c'est jusqu'à au moins 68 ans qu'il peut vivre. Cette longévité va de pair avec bien des progrès dans le domaine de la santé depuis 30 ans. L'hygiène publique a fait des pas de géant depuis l'établissement des subventions à la santé en 1948. Des enfants infirmes ont été réadaptés, des malades mentaux qu'on considérait comme incurables ont été guéris, et en général les malades aujourd'hui reçoivent de meilleurs soins. De nos jours, l'hôpital offre de bien meilleurs services, qui coûtent aussi beaucoup plus cher qu'autrefois.

Les subventions fédérales à la santé — argent du Fédéral affecté à la santé —, ont contribué à cette amélioration. Bien des secteurs de la santé en ont profité, sans compter la construction d'un grand nombre d'hôpitaux.

La santé publique relève des provinces, mais le gouvernement fédéral les aide à améliorer et étendre leurs services. C'est, en somme, comme dans une entreprise alors que l'un des associés s'occupe de la structure administrative, conseille et fournit l'argent, alors que l'autre administre directement. Les subventions fédérales à la santé sont administrées, selon des règlements et des principes établis, pour le bénéfice des provinces et des territoires, au profit du village comme de la cité.

Le Parlement, par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, fournit les fonds pour les subventions. Le Parlement vote chaque année des crédits budgétaires et approuve leur gestion et leur utilisation. Les dépenses autorisées se sont élevées l'année dernière à 48 millions de dollars répartis sous les rubriques suivantes:

L'HYGIENE MENTALE.

Des cliniques locales d'hygiène mentale reçoivent les enfants et les adultes et donnent des traitements précoces.

L'amélioration des méthodes de traitement et un meilleur personnel dans les hôpitaux psychiatriques, apportent la guérison à des malades jusque-là considérés comme incurables.

L'HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE.

Les décès des mères et des enfants ont diminué au cours des récentes années, grâce à l'établissement de cliniques maternelles et infantiles et aux programmes d'immunisation des unités sanitaires de comtés soutenus par les subventions.

LES ENFANTS ET ADULTES INFIRMES.

La réadaptation fonctionnelle et la prévention et le traitement des causes d'infirmité prennent une ampleur constante.

La lutte antituberculose et la lutte anticancéreuse reçoivent également des subventions pour améliorer le dépistage, le traitement et la réadaptation gratuits.

LA CONSTRUCTION DES HOPITAUX.

Les subventions ont permis l'édification et la réfection d'un grand nombre de nos hôpitaux.

LA RECHERCHE EN HYGIENE PUBLIQUE.

Les subventions stimulent la recherche dans les hôpitaux et les universités vers des découvertes dont la santé de tout le monde profitera.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Les subventions visent à donner aux hôpitaux, aux laboratoires, aux services d'hygiène provinciaux et municipaux un personnel compétent de médecins, d'infirmières, de dentistes, de techniciens de sanatorium, de techniciens de laboratoire et autres spécialistes.

—Le goût est la conscience littéraire de l'âme.

* * *

—Le goût est cette pudeur de l'imagination qui ne supporte pas les excès.

Frédéric Ozanam

La Caisse Populaire Saint-Sacrement de Vancouver — Rapport pour l'année 1961

Le 4 janvier 1962, avait lieu, dans la salle paroissiale, l'assemblée annuelle des membres de la Caisse Populaire. Plus de cent personnes étaient présentes.

NOUVEAUX DIRECTEURS:

Albert Lefebvre, Président; François Coulombe, Vice-Président; Gérard Goeujon, Secrétaire; et MM. Harry Beauregard, Pierre Benoit, André Piolat, Léo Dupré, James Fisher, Jean-Paul Sainte-Croix.

COMITE DE SURVEILLANCE:

MM. Ulric Dandurand, Victor Martin et Mlle A. Paradis, Présidente.

COMITE DE CREDIT:

MM. Arthur Beaubien, Président; Walker (pro-tem.) et Oscar Loiselle.

Trésorier-Gérant: M. Maurice C. Ecarnot.

UN MESSAGE DU PRESIDENT:

Bien chers Membres et Visiteurs,

Je suis honoré comme vous d'avoir parmi nous, aujourd'hui, notre conférencier invité M. Jean-Paul Langlois, de Lévis, P.Q., qui va nous parler de l'Assurance-Vie Desjardins et du plan familial qui vient d'être offert aux Franco-Colombiens.

Je veux aussi remercier tous les directeurs, les membres des différents comités qui se sont dévoués à leurs obligations pendant l'année. Je les remercie pour la coopération qu'ils m'ont donnée.

Au cours de l'année un comité de constitution fut formé pour étudier les règlements adoptés par les directeurs depuis la fondation de notre Caisse en 1948. Après avoir étudié ces règlements nous avons retenu ceux qui sont encore nécessaires aujourd'hui pour la bonne marche de notre Caisse; les règlements seront publiés et les directeurs et membres des comités en recevront chacun une copie.

Nous voulons faire plus de publicité et M. Gérard Goeujon a été nommé à la tête de ce comité. Nous nous proposons d'avoir au moins trois assemblées générales spéciales au cours de l'année comme moyens d'attirer plus de paroissiens à devenir membres de la Caisse.

Les Directeurs ont adopté un plan de rémunération pour les membres du Comité de Crédit qui sont obligés de dépenser de l'argent pour leur transportation et péage sur les ponts, lorsqu'ils sont obligés d'aller voir des propriétés ou maisons avant d'approuver un emprunt.

Votre Caisse a de nouveau voté une petite somme pour les prix de français aux enfants de notre école.

Tout dévoué,

Albert LeFebvre, Président

RAPPORT STATISTIQUE ET FINANCIER POUR L'ANNEE 1961

ACTIF

Argent —		
en main	100.00	
au B.C. Central	4,791.61	
en dépôt à terme	36,500.00	41,391.61
Prêts —		
Personnels	408,752.57	
Dotations	21,789.08	430,541.65
Fonds de réserve provincial		1,888.20
Parts —		
BCCU League	605.00	
B.C. Central	7,235.00	7,840.00
Dépenses payées		413.01
Papeterie		45.94
Ameublement après dépréciation		368.00
Intérêts accrus		1,054.41
Comptes recevables divers		255.81
		$483,798.63

PASSIF

Parts sociales	369,878.20	
Parts à dotation	28,000.00	397.878.20
Dépôts		8,523.94
Imprunts dus au B.C. Central		38,000.00
Fonds de réserve		23,612.97
Surplus non divisé (1960)		841.61
Profit pour l'année	18,676.91	
Moins fonds transférés au fonds de réserve	3,735.00	
Profit net pour l'année 1961		14,941,91
		$483,798.63

EXPOSE DES PROFITS ET PERTES

DEPENSES

Loyer et téléphone	600.00
Salaire du Trésorier	3,566.67
Assurance sur prêts et parts sociales	4,868.16
Papeterie	91.29
Cotisations, BCCU League	466.81
Intérêt sur emprunts	3,221.07
Dépréciation	40.88
Dépenses, prêts à dotation	49.42
Dépenses divers	332.10
Dépenses d'échange	163.23
Assurance chômage	59.22
	$13,458.85
Balance, surplus	18,676.91
	$32,135.76

RECETTES

Intérêts des prêts	29,683.77
Droits d'entrée	24.00
Intérêts sur placements	1,726.60
Revenus sur prêts et dotations	266.00
Dividendes de Vie Desjardins	218.08
Vente de carnets de chèques	173.00
Ajustement, Fonds de Réserve Provincial	44.31
	$32,135.76

PRETS

Prêts pour l'année — 94	135,616.05
Remboursé pour l'année	123,634.56
Prêts en force — 117	430,541.65
Total des prêts depuis l'Incorporation — 1,360	1,319,589.08
Total de membres pour l'année	— 378
Total de membres depuis l'Inc.	— 554

PARTS et DEPOTS

Payé sur parts pour l'année	83,257.45
Total payé sur parts depuis l'Inc.	798,378.56
Retiré sur parts pour l'année	69,128.25
Retiré depuis l'Incorporation	400,500.36
Payé sur dépôts (compte de chèque) pour l'année	96,047.05
Retiré pour l'année	95,209.56

Rome. — A la suite de la démission du gouvernement Fanfani, les jeunes néo-fascistes ont attaqué le siège lu parti chrétien démocratique avec des bombes, afin de protester contre ce qu'ils estiment être une reddition au communisme.

La police est intervenue rapidement pour disperser les manifestants. On ne signale cependant aucune bagarre ou personne blessée. Les jeunes ont distribué des feuillets sur lesquels on pouvait lire: "Le parti chrétien démocratique est identique au parti communiste".

BEAUMONT

Du 2 au 4 février, un groupe de 12 hommes s'est dirigé vers Saint-Albert, à la Maison de Retraites Fermées, pour les exercices de la retraite. Cette semaine, c'est le tour des dames: elles iront faire leur retraite, mardi le 13 février, Mme Arthur LeBlanc est en charge de ce groupe.

Samedi soir dernier, Dieu rappelait à lui l'âme de M. Willie Demers. Les prières eurent lieu mardi soir au salon mortuaire Connelly-McKinley, et les funérailles à Beaumont, mercredi matin, à 10h.30.

M. Demers laisse dans le deuil son épouse et trois enfants: Clarence, Mme Marcel Accarias et Mme Eugène Bérubé; deux frères: Eric et O'Neil, et une soeur, Mme Wilconsin, de Montana, Etats-Unis.

Nos sincères sympathies à la famille.

Résultat du bonspiel des adultes: 1ère rencontre: M. et Mme Gérard Saint-Jacques, M. et Mme Cyril Lavigne; 2e rencontre: M. Gérard Magnan, M. et Mme Roger Gobeil, Mme Conrad LeBlanc; 3e rencontre: M. et Mme Rémi Rivard, M. et Mme Georges Maisonneuve.

Les 8 et 10 février, bonspiel pour les membres du Club Laflamme: Gagnants: 1ère rencontre: M. Robert Bérubé, M. Laurier Gobeil, Mlles Juliette Gobeil et Gracia Hinse; 2e rencontre: M. Gilles Mercier, M. Laurent LeBlanc, Mlles Viviane Bérubé et Isabelle LeBlanc; 2ème rencontre: Jean Royer, Rosaire Beaudoin, Mlles Doralis et Simone Bérubé; 2e rencontre: M. Jérôme Labonté; Victor Magnan, Mlles France Gobeil et Joan Soucy.

Vendredi dernier, eut lieu à l'auditorium de l'école, la présentation du film: "Captains Courageous". A cette occasion eut lieu le tirage de deux magnifique prix, — une montre d'une valeur de $75.00, gagnée par Hélène Handfield, 12 ans, et un ensemble de 4 chaises et d'une table, fabriqué par M. Elisée Beaudoin et donné à l'école à l'occasion de la vente de billets pour venir en aide aux Missions: cet ensemble fut gagné par Mme Adrien Bérubé. Félicitations aux heureux gagnants, et à M. Elisée Beaudoin pour son travail si magnifiquement bien réussi.

Les élèves de l'école sont très enthousiasmés pour la préparation des chants qui seront exécutés lors du Festival français le 25 février, à l'auditorium du Jubilé. Ils espèrent que tous leurs parents seront là pour les encourager.

Dimanche soir dernier eut lieu la réunion de Foyer-Ecole à l'auditorium de l'école. Notre conférencier invité était le R.P. Lacerte, o.m.i., recteur du Collège Saint-Jean, qui nous donna une causerie des plus intéressantes et instructives sur l'éducation de l'enfant. Pendant le goûter les parents se groupèrent pour discuter le questionnaire préparé par le R.P. Lacerte. Nous lui sommes très reconnaissants de cette aide qu'ils nous a apportée. Nous sommes très reconnaissant aussi à l'Exécutif de cette organisation pour avoir préparé un agenda aussi intéressant.

LAFOND

Le temps très changeant de cette hiver a favorisé les ravages de "Mme la Grippe" dans toute la paroisse. Certains ne se sont sentis mal que pour quelques jours, tandis que d'autres ont passé une semaine au lit, d'autres plus encore. Tout de même, relativement peu, ont dû être hospitalisés.

La mort quasi subite de Mme Clarise Tremblay (née Arthémise Lavoie), dimanche le 21 janvier, a bien surpris tout le monde. Elle n'était âgée que de 73 ans et à venir à ces temps derniers, était bien portante et très active pour son âge. Son service mortuaire a eu lieu à Saint-Paul, le 25 janvier, suivi de la sépulture en ce même endroit.

Exactement deux semaines plus tard, dimanche le 4 février, son mari, M. Clarice Tremblay, rendait son âme à Dieu. Il était âgé de 89 ans et sa santé laissait à désirer depuis longtemps, quoiqu'il n'était pas hospitalisé. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Saint-Paul, le 7 février.

Ce sont deux vieux pionniers qui nous laissent, deux anciens de cette paroisse, car ils y étaient depuis 1909, donc un court résumé de leurs vies.

Arthémise Lavoie est née à Roberval, Lac Saint-Jean, P.Q., en 1888, où elle vécut jusqu'à son mariage.

M. Tremblay est né en 1872 à Chambar, Saint-Urbain, P.Q. Il est devenu orphelin à l'âge de treize ans et se dirigea vers Duluth et Saint-Paul, Minneapolis pour y gagner sa vie. Le 5 février 1905, il épousa Arthémise Lavoie. Ils ont vécu quatre ans à Duluth où M. Trembaly travaillait comme conducteur de bateaux sur le grand lac Supérieur. En 1909, ils sont venus prendre "homestead" à Lafond où ils ont demeuré 53 ans. Ils étaient les heureux parents de seize enfants dont six leur survivent. Ce sont Mme Blanche Parkinson, de Saint-Paul, et Albert, de St. Bride, René et Rose (Mme Ovila Jean), de Lafond, Cécile (Mme Gregg O'Neill), d'Edmonton. Ils laissent aussi 18 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants. A la famille si cruellement éprouvée par ces deux deuils, nous offrons nos plus vives et sincères condoléances.

La paroisse a été très surprise et émue d'apprendre la triste nouvelle du décès d'un de ses anciens curés, dans la personne de M. l'abbé LeRouge. Il desservit cette paroisse de 1951 à 1958 avec grand zèle et dévouement. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître assez intimement, réalisaient comme il était donc un homme savant, et toujours intéressant dans ses discours et entretiens.

Un service funèbre fut chanté à Lafond le 13 février.

A M. Camille LeRouge et famille, de Red Deer, à Mme LeSaulnier, d'Edmonton, nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. et Mme Victor Lafrenière sont les heureux parents d'une petite fille, née le 6 janvier et baptisée le 14 janvier sous les noms de Viviane Marie. Parrain et marraine: Alladin Foisy et Anne Valli, oncle et tante de l'enfant.

Après 14 ans de service irréprochable, Mme Annette Gagné a résigné comme secrétaire de la Caisse Populaire de Saint-Bernard de Lafond. M. Alpohnse Malo a entrepris ce travail. L'assemblée annuelle de la caisse a eu lieu le 15 janvier. M. Léo Mailloux est le nouveau président.

Dimanche le 11 février a eu lieu l'élection d'un nouveau marguillier pour notre église. M. Hector Jean finissait son terme. Il fut remplacé par M. Maurice Guindon.

BONNYVILLE

Une très jolie cérémonie eut lieu à l'église Saint-Louis de Bonnyville, samedi, à l'occasion de la fête des Noces d'Or de M. et Mme Philias Hotte, de Bonnyville. Entourés de la plupart de leurs enfants accompagnés de leur épouse ou époux — les jubilaires étaient très joyeux et très heureux de revoir toute leur famille réunie ou presque. Ils ont envore vivants six fils: Louis, Horace, Alcide, Hervé, Rolland et Paul — et deux filles Lucienne et Valéda. "La Survivance" est heureuse de leur souhaiter bonheur et longue vie parmi leurs nombreux amis et parents de Bonnyville.

Le décès de M. l'abbé LeRouge, de Picardville, a apporté de la tristesse dans notre paroisse où il fut curé pendant quelques années. Une prière pour lui, s'il vous plait.

La mort de M. Josaphat Durocher, du Lac-la-Biche, a aussi causé une grande surprise et beaucoup de regret à tous ceux de Bonnyville qui l'ont connu. Il était le gérant du syndicat portant son nom, de la mine de radium en Saskatchewan. Il était aussi bien connu parmi les cercles financiers de l'Alberta. Il fut inhumé au Lac-la-Biche. Il laisse son épouse, quatre filles et 3 frères: Marcel, Homer et Adélard.

La dernière joute de hockey amena une formidable équipe de la capitale, dimanche après-midi. Une foule très nombreuse appuya et applaudit à la victoire des Pontiac de Bonnyville 8 à 3.

Les semi-fianles commenceront cette semaine et mériteraient bien de voir l'aréna comble afin de défrayer les dépenses de nos vaillants joueurs.

Notre député, M. Roméo B. Lamothe est rendu à la capitale pour la session provinciale qui commence. Bonne chance M. le Député.

Protestation contre la reconnaissance du GPRA

Belgrade. — Le gouvernement français a rappelé son ambassadeur de Yougoslavie et a invité le gouvernement yougoslave à faire de même du sien à Paris. Le gouvernement français veut par là protester contre la reconnaissance officielle par Belgrade du gouvernement rebelle algérien, le GPRA. Celui-ci dispose maintenant d'un immeuble à Belgrade où il peut arborer son pavillon et le nom du chef de la mission du GPRA paraît pour la première fois dans l'annuaire diplomatique publié par le ministère yougoslave des affaires étrangères. Il n'est pas question cependant d'une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Belgrade; des chargés d'affaires dirigeront l'ambassade de France à Belgrade et de Yougoslavie à Paris.

CLUNY

Nos jeunes nous laissent tous pour aller travailler dans la grande ville. Mlles Lorraine Cretin, Paulette Laprise et Carole Simard; MM. Jean Simard, Albert Nobert, Ken Haggarty, George Gourdine, autrefois d'Edmonton, fait maintenant partie de la police ed Calgary; Raymond Rougeau est maintenant en Angleterre.

Présentement en visite à Cluny, M. Léon Simonin, de Kelowna, chez M. Gérard Beaudoin. Mme A. Gourdine, d'Edmonton visite son frère Julien Nobert et sa soeur Mme Louis Cretin, cousins et connaissances. Elle passera à Calgary et Black Diamond avant de retourner chez elle.

Nos jeunes du CYO et autres jeunes de la place ont deux parties de "broomball" tous les dimanches après-midi, les finales auront lieu dimanche prochain.

Nos amateurs de curling n'ont pas pu commencer leur bonspiel à cause du temps trop doux.

Nous avons eu plusieurs malades dernièrement qui ont dû être hosptalisés. M. Jos. Gobeill est é l'hôpital depuis plus d'un mois, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

PLAMONDON

Samedi soir le 3 février, il y eut un "shower" chez Mme Philippe Cadieux, pour honorer Mlle Lucienne Gervais, dont le mariage aura lieu le 14 février. Les dames et demoiselles ont passé une agréable soirée. Lucienne reçut de nombreux cadeaux. Un délicieux goûter fut servi, ce qui termina la soirée.

Dimanche soir le 4 février, plusieurs Chevaliers de Colomb ont assisté à une réunion de la Chevalerie, tenue au Lac-la-Biche.

Mercredi dernier, M. et Mme Philippe Plamondon et leurs deux filles Eileen et Verva sont allés à Edmonton par affaires. Ils sont revenus le même soir; ils ont ramené la petite Ramona Lee qui a subi une opération dernièrement à l'hôpital Général.

Mme Martin Schaub est encore à l'hôpital Général où elle a subi des oprérations dans les pieds. Elle doit en subir davantage. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et prompt rétablissement.

Un gros garçon est né à M. et Mme Albert Ménard. Félicitations !

En visite pour quelques jours, M. et Mme Léo Gaudet, M. et Mme Jos Gauthier, M. Walter Gauthier, de McMurray. Ils ont voyagé par la route d'hiver en automobile. M. Ovide Plamondon, M. et Mme Wm McMillan, d'Edmonton, M. et Mme Armand Beaudoin, de Beaumont, M. et Mme Laurent Duperron et famille, de Drayton Valley, ont passé quelques jours ici. Comme c'est beau de recevoir tous nos anciens paroissiens !

Les cours professionnels donnés dans le sous-sol du presbytère, au cours de la semaine du 5 au 9 février, ont été bien suivis pour les Rureaux. Ceux-ci sont très heureux de profiter des avantages qui leur sont offerts. Les Professeurs étaient MM. M. F. Strashok, L. Gareau, Chevrette, G. Godel et les RR. PP. Croteau. Merci à ces Professeurs pour leur beau dévouement.

Mercredi le 7 février à 10h.30, en l'église Saint-Philippe d'Atmore, le Père E. Croteau bénissait le mariage de Mlle Denise Gauthier à M. Charles Boulanger. Mme Jean Genoud était organiste pour l'occasion. Le Père Croteau, de Plamondon, dirigeait la chorale. Digne de mention est le fait que les huit grands-parents étaient présents à la messe nuptiale. Nous sommes heureux de vous donner leurs noms: M. et Mme Arthur (père) Boulanger, M. et Mme Jean Ulliac, de Gourin, M. et Mme Siméon Duperron, M. et Mme Isidore Gauthier, de Plamondon.

M. et Mme Arthur Boulanger (fils), célébraient leur 29e anniversaire de mariage le même jour, donc ce fut une double occasion de réjouissance pour tous. Il y eut réception à la salle communautaire pour un grand nombre d'invités, au nom desquels, les Pères Croteau offraient leurs voeux de santé et de bonheur. aux nouveaux mariés et à M. et Mme A. Boulanger.

La journée se termina par une danse. L'orchestre Turgeon de Normandeau était en charge de la musique.

M. et Mme Charles Boulanger demeureront sur leur ferme à Gourin. Nous leur souhaitons une vie remplie de bonheur.

Le 9 février, c'était la journée des parents à l'école. Les Professeurs les ont invités à aller chercher les bulletins scolaires de leurs enfants. Un grand nombre de parents ont très bien répondu à cette invitation. Quelle belle occasion pour nous d'aller rencontrer nos instituteurs tout en discutant nos problèmes avec eux. Nous apprécions le travail fait par eux, en préparation de cette belle journée et nous les en remercions grandement.

—La France traite mal ses enfants, mais elle accueille grandement les étrangers.

Dumas

* * *

—C'est la contemplation seule qui forme le génie.

Mme de Staël

* * *

—Quand vient la gloire s'en va la mémoire.

PICARDVILLE

Le 3 février la paroisse de Picardville perdait une pionnière, de 1906, dans la personne de Mme Cy. Franche, décédée après une courte maladie à l'hôpital de Westlock. Née dans la province de l'Ontario, elle arrivait avec son mari, deux jeunes enfants, son frère et famille, M. et Mme Michel Racine. Les deux familles prirent chacun un des premiers homesteads dans ce qui était appelé le grand brûlé. M. et Mme C. Franche y prirent résidence et vivèrent sur ce homestead jusqu'à environ quinze ans passés, quand ils déménagèrent au village, laissant leur fils aîné Louis sur la ferme paternelle qui fut agrandie depuis, d'un autre quart de section.

Les prières eurent lieu au salon mortuaire, le 6 février à Westlock Le service a Picardville fut célébré au milieu de parents et amis. L'église était remplie. Les Dames de Sainte-Anne tinrent à assister en groupe aux funérailles, c'était la première fois qu'elles assistaient en groupe à des funérailles depuis la formation de leur société.

Portaient le corps, six amis de la famille: MM. Adoria et Gérald Cloutier, Pierre Deshoux, Edouard Boucher, Hector Saint-Louis et Alexandre Saint-Louis. Ce dernier était le filleuil de Mme Franche. Un des deux premiers bébés baptisés à Picardville.

Mme Franch laisse pour pleurer sa perte: son mari, six filles, deux garçons, vingt-sept petits-enfants, trente-deux arrière petits-enfants, un frère en Ontario, M. Ephrem Racine et quantité de neveux et nièces.

Ses filles: Mmes F. Thibault (Dorilda), Roy Stephens (Léa), Omer Racine (Mimmie), d'Edmonton, Ernest Ridley (Anna), de Busby; Jean Gravel (Yvonne), et Mme W. Basky (Ida), de Highridge. Ses fils: MM. Louis, de Picardville, ainsi qu'Edmond, d'Edmonton.

A la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

A l'hôpital, Mme L. Boucher, M. Jos Verbeck, M. G. Riopel.

Le 28 février, aura lieu notre souper aux poulets tel qu'annoncé dimanche dernier.

GUY

STATISTIQUES DE LA PAROISSE:

Population catholique	646
Population non-catholique	85
Population totale	708

La population se partage comme suit: 540 Canadiens français; 37 Polonais; 8 Belges; 2 Allemands; 1 Anglais et 58 autres.

Durant l'année il y a eu: 21 baptêmes, 2 défunts, 4 mariages, 2 émigrés, 6 immigrés.

Une école de 12 classes avec 11 professeurs; 2 religieuses enseignantes et 9 instituteurs laïques dont un maître. Les grades de 1 à 6 ont 166 élèves; les grades 7, 8 et 9 ont 56 élèves. La haute école, 10, 11 et 12 ont 35 élèves. Un total de 257.

Dans les collèges et couvents en dehors de la paroisse: 6 garçons et 5 filles; deux à l'université et enfin deux dans d'autres institutions.

Les mouvements d'Action catholique et d'Apostolat laïque sont répartis comme suit: Dames de Sainte-Anne, 50 membres; JEC, Croisade et Croisillons, 157; 4 cercles de l'Action rurale avec 60 membres; Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, 62 membres.

Lors de l'assemblée annuelle de la paroisse, deux nouveaux marguilliers furent nommés pour remplacer M. Maurice Duhamais et M. Fortunat Lachance sortant de charge. M. Delphis Pouliot et M. Georges Bastien furent élus.

Décès du cardinal Gaetano Cicognani

Cité du Vatican. — Le préfet de la Congrégation des rites du Vatican, Son Eminence le cardinal Gaetano Cicognani, a succombé à une crise cardiaque.

Le défunt qui était âgé de 80 ans, était le frère du cardinal Amleto Cicognani, secrétaire du Vatican.

SAINT-PAUL

BAPTEMES:

Le 4 février a été baptisée Marie Irène Monique, enfant de M. et Mme Sarto Lafrance. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Lafrance.

Le 11 fév. Marie Anne Louise, enfant de M. et Mme Raymond Couillard. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Lafrance.

Le 11 fév., Mary Danette Michelle, enfant de M. et Mme Roger Goulet. Parrain et marraine (remplaçant) M. et Mme Philippe Leroux.

Le 11 fév. Marie Anna, enfant de M. et Mme Alex Siroy. Parrain et marraine: M. et Mme Eddy Kubash.

Le 11 fév. Albert François, enfant de M. et Mme Georges Belzil. Parrain et marraine: M. et Mme Emmanuel Pitre.

MARIAGES:

Le 10 fév. avait lieu en l'église cathédrale de Saint-Paul, le mariage de M. Richard Brousseau, fils de M. Léon Brousseau, de Saint-Vincent, et de feu Yvonne Gratton, à Mlle Albina Ayotte, de Lafond, fille de M. et Mme Emile Ayotte. M. l'abbé Albert Langevin, cousin du marié, donnait la bénédiction nuptiale.

Le 10 février également, M. Henri Foisy, fils de M. Wilfrid Foisy et de Madeleine Paradis, de Saint-Paul, unissait sa destinée à Mlle Vivianne Roberge, fille de M. Donat Roberge et de Noëlla Hamel, de Saint-Paul. M. l'abbé Armand Beaupré, vicaire, bénissait le mariage.

DECES:

A deux semaines d'intervale décédaient à Saint-Paul, Mme Arthémise Tremblay, le 21 janvier, à l'âge de 73 ans, et son époux, M. Clarice Tremblay, le 4 février à l'âge de 89 ans. Ils laissent dans le deuil trois fils et trois filles. Paul et Albert, de Ste Brides; René, de Saint-Paul; Mme Blanche Parkinson, de Saint-Paul; Mme Ovila Jean, de Lafond; Mme Cécile O'Neil, d'Edmonton. Les prières furent récitées au Salon Mortuaire Park Dale. Les funérailles eurent lieu le 25 janvier, et le 7 février en la cathédrale de Saint-Paul. M. l'abbé Albert Langevin était prêtre officiant. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Sympathies à la famille éprouvée.

Nous souhaitons à nos malades: Mmes Marcel Chevrette, Armand Malo, Jos. Laplante et Léonille Désaulniers un prompt rétablissement et une heureuse convalescence.

Le 1er février dernier, Sr Claire du Rédempteur (Agathe Joly), fille de M. et Mme Chs Omer Joly de Saint-Paul, faisait profession chez les Dominicaines Missionnaires Adoratrices à Beauport, Québec. S.E. Mgr Ph. Lussier, évêque de Saint-Paul présidait à la profession temporaire de Sr Claire du Rédempteur et de trois autres religieuses. M. Victor Joly, d'Ottawa, ainsi qu'une tante religieuse de Ste-Anne de la Pocatière, représentaient en la circonstance ses parents, M. et Mme Chs-Omer Joly, qui firent le voyage dans l'Est, l'automne dernier.

* * *

Au sujet de nos étudiants du Collège Saint-Jean:

Il y a actuellement 25 jeunes de la paroisse qui poursuivent leurs études au collège Saint-Jean, à Edmonton. Les résultats scolaires de ces jeunes sont magnifiques. Nous sommes très heureux aussi de dire que leur conduite est très bonne, voir même très excellente pour la plupart. Continuez bien chers étudiants à nous faire honneur ainsi qu'à vos parents qui vous ont donné une très belle éducation. A l'occasion des vacances des fêtes, nous avons été à même de constater leur savoir faire et le bel esprit qui les anime partout, en particulier dans les sports. Ils ont joué quelques parties de hockey contre nos jeunes de Saint-Paul. Nous passons sous silence les succès ou les échecs des uns et des autres.

Un magnifique souper suivi d'une soirée récréative avec la présence de leurs parents a été organisée en leur honneur le 4 janvier au soir. Les papas de ces jeunes et les prêtres de la paroisse, avec les séminaristes, ont joué une partie de ballon volant contre les deux équipes d'étudiants. Il était tout normal que les mamans supportent leurs jeunes. Puis un grand tournoie de cartes a été organisé et des prix ont été distribués aux gagnants. Un petit goûter a été servi, après le jeu cure-dents-"life-savor", pour terminer cette soirée. Avant de se quitter, les prêtres présents donnèrent leur bénédiction à tous ceux qui étaient présents. Ce fut une vraie soirée familiale et nous espérons en avoir encore dans l'avenir.

Ici il convient de mentionner les noms de nos étudiants qui ont obtenu des succès lors de leurs examens de Noël. Les élèves dont les noms suivent se sont classé parmi les 5 premiers de leur classe:

Belland David, élément A, 4 sur 21 — 87%

Annonces classées

Décès de Monsieur William Bougie

M. William Bougie, de la 143e rue à Edmonton, est décédé le 5 février, à l'hôpital de la Miséricorde. Il était âgé de 81 ans.

Né à Lancaster, Ontario, en 1880, il était venu s'établir dans l'Ouest en 1920. Cinq ans plus tard, il épousait Letitia Mackland Timothy. Il s'était attiré une réputation enviable de contracteur honnête et expérimenté, se spécialisant surtout dans la construction de voies ferrées. Son mauvais état de santé le contraint d'abandonner les affaires en 1942.

En plus de son épouse, le défunt laisse une fille, Mme Georges (Hélène) Prieur, de Calgary, ainsi que deux fils: John Timothy, à la maison et Michael George Timothy, de Toronto. Lui survivent également deux soeurs: Mme Joséphine Allard, de Rivière-Beaudette, P.Q., et Mme Hortense Blais, de Montréal. Trois frères et une soeur l'ont précédé dans la tombe.

Les prières ont été récitées au Salon mortuaire de Connelly-McKinley par le R.P. Hector Ferland, o.m.i., et le Service funèbre fut chanté en l'église Saint-Joachim, vendredi le 9 février, par le R.P. Fernand Thibault, o.m.i.; il était assisté, comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. Henri Bujold, o.m.i., et R. Marrec, o.m.i. L'inhumation suivit au cimetière de Saint Joachim.

Les porteurs furent: MM. Stanley McCuaid, C.R., Urban Howard, A. W. Allbright, J. E. Brault, Alphonse Sylvestre, D. Ferris, Léon Blais et Adrien Blais.

"La Survivance" présente ses plus sincères condoléances à Madame Bougie et à sa famille.

R. I. P.

GIROUXVILLE

ASSEMBLEE:

Une centaine de personnes assistaient à un souper-buffet suivi de l'assemblée générale de la Caisse, mercredi le 7 février, à la salle municipale. M. Allain représentant de la "Credit Union League of the Alberta" et M. Heat, représentant du département des activités coopératives, étaient présents.

Sortaient de charge, comme directeurs: MM. Joseph Doucette et Euclide Lefebvre. MM. Joseph Doucette et Paul-Emile St-Arnaud furent élus. Pour le comité de Surveillance: M. E. Benoit fut réélu; et pour le comité de Crédit: M. Eugène Girard sortait de charge, M. Gérard Blanchette fut proposé et élu.

Après, la soirée se continua par une partie de cartes et de la danse. Les gagnants des trois prix d'entrée furent MM. Roy Erickson, Marcel Larocque et Mme Jean Dufresne.

L'assemblée générale annuelle de la coopérative d'électricité de Jean-Côté aura lieu vendredi le 16 février à 8h. à la salle paroissiale.

Les directeurs ont décidé que la rénovation de la coopérative commencera bientôt. M. Denis Doyle sera l'ouvrier en charge.

Des démarches se continuent pour notre "Curling Rink".

M. Lin Otis et Denis Benoit sont partis en voyage au Manitoba.

M. et Mme Noé Rochon sont partis à Legal en fin de semaine voir des parents malades. Mme Joe Bugnet a profité de l'occasion pour aller voir ses parents.

Chrétien Jean-Marie, élément B, 2 sur 21	76.6%
Leroux Albert, élément B, 3 sur 21	76.4%
Joly Ernest, Syntaxe B, 3 sur 37	75.2%
Tardif Denis, Méthode A, 5 sur 25	83.7%
Mandin Emile, Versification B, 5 sur 21	64.3%

Nos félicitations aussi à nos étudiants des Arts qui ont conservé de très bonnes notes.

Mandin Maurice, Belles-L.	75.9%
Tremblay Adrien, Rhétorique	78.3%
Tardif Hervé, Rhétorique	70.8%
Généreux Bernard, Rhétorique	69%
Lafleur Roger, Philo. 2	76%

Nous espérons un jour recevoir des nouvelles de nos jeunes qui sont au collège Saint-Antoine et l'Académie Assomption d'Edmonton.

—La vraie gloire ne consiste ni à mourir ni à vivre mais à bien faire l'un et l'autre.

Diderot

* * *

—La gloire est le beau nom de l'injustice, et le plus valeureux n'est pas toujours vainqueur.

Gregh, Fernand

DONNELLY

NOS MALADES:

Mme Alph. Dion a subi une intervention chirurgicale, tout va pour le mieux. Nos voeux de prompt rétablissement et bonne santé.

VA ET VIENT

M. et Mme Antonio Laliberté, de Vancouver, étaient de passage ces jours-ci pour visiter leur père à l'hôpital.

Mlle Adrienne Dumesnil fait valoir ses talents culinaires au St. John Lumber Camp. Bon appétit messieurs!

BAPTEME:

Marie Brenda, baptisée le 4 février, enfant de M. et Mme Norman Lamarche (Florence Fortier). Parrain et marraine: M. et Mme Roger Roy (Georgette Fortier), oncle et tante.

RETOUR:

Nous notons avec plaisir le retour parmi nous de M. et Mme Ernest Perreault et de M. et Mme Pierre Lapointe... après un long voyage dans l'Est. Bienvenue.

REUNION:

Les Dames de Sainte-Anne ont tenu leur réunion mensuelle, dimanche, chez Mme Réal Lefebvre, sec. Le R.P. Lafontaine avait bien voulu nous honorer de sa présence. Mme A. Mercier, présidente, ouvrit l'assemblée et nous donna différents sujets à discuter et la réunion ne manqua pas d'animation. Mme la Secrétaire lut les minutes qui furent approuvées.

Il est à regretter que l'assistance ne soit jamais des plus nombreuses. Y aurait-il apathie ou indifférence dans certains cas? Nous savons que des empêchements sérieux motivent certaines absences, mais, s'il vous plaît, Mesdames, ne pourriez-vous pas venir de temps en temps faire acte de présence et nous apporter le concours précieux de vos idées et suggestions... puisque vous êtes Dames de Sainte-Anne.

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. Léon Tessier survenue à l'hôpital de McLennan, la semaine dernière après une très longue maladie. Le défunt était âgé de 80 ans et 6 mois. Il laisse pour pleurer sa perte outre de nombreux amis, son épouse éplorée et sa fille unique (Berthe) Mme Horace Laliberté, de Donnelly.

Les funérailles ont eu lieu à l'église du Sacré-Coeur, samedi le 10, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis. Le R.P. L. Lafontaine, o.m.i., officiait assisté de M. l'abbé M. Baril, curé de McLennan, et du R.P. J. Marsan, o.m.i., supérieur du Collège Notre-Dame de la Paix de Falher.

M. Tessier était né à Larochelle, France, le 5 septembre 1881. Il vint au Canada à Sommerset, Manitoba, en 1907. Volontaire pendant la guerre 1914-18. Il s'établit sur une ferme au nord de Donnelly en 1919 avec sa femme et sa fille.

A la famille éprouvée nous désirons offrir nos plus profondes sympathies.

Nos sincères condoléances vont aussi à Mme Arthur Boissonneault et à M. Gérard Tardif pour la perte qu'ils ont subie lors de la mort de leur frère Roland autrefois de notre paroisse.

NOS MALADES:

M. J. L. Paquette très souffrant à l'hôpital des suites d'une chute malencontreuse arrivée samedi après-midi.

CHEZ LES LACORDAIRES ET JEANNE D'ARC:

Réunion mensuelle et récréative, vendredi le 16 février au soir, dans le soubassement de l'église. Bienvenue à tous, jeunes et adultes.

Pour le soir du 18 février, les Dames de Sainte-Anne organisent une partie de cartes à laquelle elles invitent tous et chacun de la paroisse et des environs. Venez vous récréer avec nous.

REMERCIEMENTS:

Mme Léon Tessier et M. et Mme Horace Laliberté désirent offrir leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie et à ceux qui leur ont aidés lors du décès de M. Léon Tessier. Ils remercient en particulier le R.P. Lafontaine, le R.P. Marsan et M. l'abbé M. Baril. Les RR. Soeurs, de Donnelly, le Dr H. Fish, les RR. Soeurs de McLennan et les gardes-malades où M. Tessier était hospitalisé depuis quatre mois, pour les bons soins et le dévouement qu'il a reçu. Merci à tous.

Décès de Madame Edouard Hutton

Le 2 février est décédée à l'hôpital Général Mme Edouard Hutton née Marie-Reine Jacques. Elle mourut des suites d'un cancer.

Elle était la fille de Mme Alfred Martel, d'Edmonton, autrefois de Villeneuve. Elle termina ses études chez les Révérendes Filles de Jésus de Morinville, et fit ses études d'infirmière à l'hôpital Général d'Edmonton où elle gradua au printemps de 1938, l'année suivante elle recevait son R.N.

Elle épousa, la même année, M. Edouard Hutton, professeur à Edmonton.

Elle laisse pour la pleurer: son mari, son fils Jim, étudiant à l'Université, sa fille Dolorès, étudiante à l'école Saint-Joseph, sa mère, Mme Alfred Martel, sa soeur (Jeannette) Mme Albert Martel, et son frère Dollard Jacques.

Ses funérailles eurent lieu à l'église Saint-Joachim. Elle repose au cimetière paroissial, dans le terrain de la famille.

Que le Bon Dieu et sa divine Mère consolent ceux qui la pleurent, et qu'Ils lui donne le repos éternel.

R. I. P.

REMERCIEMENTS

La famille remercie tous les prêtres, séculiers, Oblats et Franciscains, les Rév. Soeurs de l'hôpital et des autres communautés qui leur ont manifesté des marques de sympathies. Ainsi que tous ceux qui ont envoyé des fleurs, versé des honoraires de messes, assisté aux prières et aux funérailles.

FORT-KENT

La semaine dernière M. et Mme Roland Rondeau ont perdu leur bébé âgé de quelques mois. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

La soirée amateur de samedi dernier a été un vrai succès. Les gagnants et gagnantes sont les suivants: Vocal: Mlle Frances Levasseur, Fort Kent; M. Claude Lajoie, LaCorey; Instrumental: MM. Johnny et Gaston Ross, de Fort-Kent; Mlle Angeline et M. Claude Lajoie, de LaCorey; Divers: groupe des filles du couvent, Fort-Kent; la classe de Mlle Georgette Robert, de Fort-Kent.

Dimanche dernier nous avons pu jouir d'une soirée musicale aussi car c'était le Concert Musical. Encore là nous avons vu qu'il y a des talents musicaux dans nos jeunes.

Beaucoup de paroissiens sont malades, nous leur souhaitons tous un prompt rétablissement.

MORINVILLE

Nous offrons nos très sincères sympathies à tous les paroissiens de Picardville à l'occasion de la mort de leur curé, M. l'abbé Robert LeRouge, survenue lundi le 5 février dernier.

Mercredi soir, le 7 février dernier, avait lieu au presbytère, une assemblée régulière de l'Action Catholique Rurale, réunissant: M. l'aumônier, le R.P. Desgagné, c.ss.r., M. et Mme Paul Hogue, M. et Mme André Sabourin, M. Adrien Sabourin, Mmes Hector Gibeault et Henri Daignault, ainsi que M. Laurent Leduc. Cette réunion donnait suite à une autre qui eut lieu la semaine auparavant à la bibliothèque. A cette dernière, nous remarquions, M. l'abbé Rosario Simard, aumônier diocésain, le R.P. Léopold Desgagné, aumônier local, M. J. J. Lajoie, président diocésain, ainsi que quelques autres personnalités du milieu et les membres des comités locaux de la région.

Mercredi le 7 février, avait lieu à la salle paroissiale, à 2h. p.m., l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. MM. Bert Craig et R. Kieser, ont été remplacés par MM. Albert Wolfe et Ralph Gaetz, à titre de directeurs; ces deux derniers se joindront donc à MM. André Sabourin, président, Lou Calder, Ephrem Rousseau, Pames Falls, et William Krauskopf, pour les prochaines assemblées. MM. Normand Chalifoux, Jean Hogue et Gordon Hittinger, sont encore préposés à l'audition des livres. Nous sommes très heureux de faire savoir à nos lecteurs que les affaires sont très bonnes à la Caisse Populaire. L'année 61 fut même une année-record, au point de vue SUCCES.

NOS MALADES:

Nos meilleurs voeux d'une guérison complète, à Bernard, enfant de M. André Blouin, notre cordonnier, qui nous est revenu de l'hôpital Université après un séjour de trois semaines, où il a subi une intervention chirurgicale.

Nos voeux d'un prompt rétablissement également, à Mme Hector Gibeault, hospitalisée à l'hôpital Général, d'Edmonton.

DECES:

Mercredi le 31 janvier 1962, décédait au Foyer Youville de Saint-Albert, M. Alphonse Bessette, à l'âge de 83 ans et 5 mois. M. Bessette, est né le 10 août 1878. A 13 ans, soit en 1891, il arrivait à Morinville, avec sa famille, où quelques années plus tard, il pratiquait le métier d'ouvrier. M. Bessette, laisse dans le deuil, sa femme, Louise Billo, deux filles: Mme F. (Emilienne Lund, d'Edmonton; Mme André (Elise) Sabourin, de Morinville; un frère, Louis, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu, lundi le 5 février, en l'église de Saint-Albert. Le R.P. J. Paul Cloutier, officiait.

Les familles Bessette et Sabourin, désirent remercier toutes les personnes, qui d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie.

Nos très sincères sympathies également à Mme Eugène Brault, à l'occasion de la mort de sa chère maman, survenue dimanche soir dans le Mass. Mme Limina Plante, est décédée d'une crise cardiaque à l'âge de 76 ans. Elle laisse dans le deuil deux filles et deux garçons.

BAPTEME:

Vendredi le 9 février dernier, a été baptisés Jeannette-Anita-Exilda, née le 22 janvier, enfant de M. et Mme Anthony Lutz (Anita Constantin). Parrain et marraine: M. et Mme Alph. Constantin, de Villeneuve.

VA ET VIENT:

M. Jos Fournier, de Donnelly, a dernièrement rendu visite à M. et Mme Liboire Caouette. Au cours de son voyage, il a aussi visité son garçon, le R.P. Eugène Fournier, o.m.i., qui missionne, à Saint-Martin, Desmarais, Alberta.

M. et Mme Bert Craig, accompagnés de M. et Mme W. Craig, font un magnifique voyage à Vancouver et Los Angeles. Ces deux derniers, s'arrêteront à cet endroit, pendant que les deux premiers continueront leur route jusqu'au Mexique. Aux deux couples, nous souhaitons un très heureux voyage.

Notre plus cordiale bienvenue, à Mme Noé Bossé, autrefois d'Edmonton, qui vient de déménager dans la maison de M. et Mme Roland Ricard.

Nos félicitations à M. Art. Chalifoux qui, la semaine dernière, au cours d'un Bingo à Bon Accord, a gagné avec M. Jim McDonald, une belle machine.

Comme il est assez difficile de séparer une machine en deux, M. McDonald a remis une certaine somme d'argent à M. Chalifoux.

HOCKEY:

Lundi le 4 février: St-Albert4, Morinville 3. Le dernier but de Saint-Albert, a été marqué à la 8ème minute du temps supplémentaire. Après la 3e période, les points étaient 3 à 3. Les 10 minutes de temps supplémentaire ont donc permis la victoire à St-Albert. Nos joueurs sont plutôt fatigués, et pour cause ils ne sont plus que 10.

Mercredi le 7 février, Morinville 8, Red Water 4. Morinville a donc remporté la victoire une fois de plus, malgré l'absence de 4 joueurs. Boisonnault a repris le gouret à cette occasion.

Vendredi le 9 février, Morinville visite Legal, Morinville 7, Legal 2. Encore 4 absents pour Morinville. Décidément Legal devra être suis au pas de discipline et laisser O'Neil Chevalier en paix, s'ils ne veulent pas recevoir une bonne volée. En général Morinville ne commence pas la bataille, mais sait se défendre à l'occasion.

Marcel Labonté, qui lui aussi a été blessé au poignet, au cours d'une joute m'a dit qu'il ne connaissait pas le type qui lui a fait cela, mais il a retenu son numéro. Quand on connait Marcel on sait ce que cela veut dire. Que celui qui a des oreilles entende.

Dimanche 11 février, Morinville visite Legal de nouveau, pour reprendre une partie qui fut remise à cause du froid. Morinville 5, Legal 2. Il manquait des joueurs de Legal à cette partie. Malgré une température plutôt douce pour la saison il n'y a pas beaucoup de monde pour encourager les joueurs.

Il est vrai que la nouvelle venue de Vimy a renversé d'émotion tous les sportifs de la région. La mort d'un jeune de 19 ans ne peut laisser personne indifférent.

Le Comité des Sports de Morinville prie la famille Baert de Vimy d'agréer ses plus sincères condoléances dans le moment tragique qu'elle traverse. Tous les joueurs de hockey de Morinville se joignent à nous, pour dire à la famille du disparu, ainsi qu'à l'organisation sportive de Vimy, qu'ils prennent part à leur deuil.

Le Carnaval sur glace, devant avoir lieu le 3 février dernier, a été remis au 17 février prochain.

Nos jeunes intéressés sont donc priés de se présenter à l'aréna à deux heures, afin de recevoir les directives au sujet de la veillée.

JOUSSARD

Pendant quatre jours, au début de février, la Rév. Mère Provinciale des Soeurs de la Providence de la Charité, accompagnée de Sr Béatrice de la Croix et Sr Veronica, comptable provinciale des Soeurs de la Providence, faisait sa visite officielle aux deux maisons des Soeurs de la Providence; celle de la Mission Saint-Bruno et au Couvent Sainte-Anne de Joussard. Sr Béatrice, directrice des études, faisait l'inspection des classes où enseignent nos Religieuses.

Fut baptisé le 4 février, par le R.P. Pirson, curé, Ennis Wilfred, enfant de M. et Mme Dennis Gladu. Parrain et marraine: M. et Mme Laurence Mathews.

Dimanche le 4 février, M. et Mme Henri Savageau, accompagnés de leur fillette Yvonne, se sont rendus à Falher pour voir leur garçon Robert, au collège Notre-Dame. Ils en profitaient pour rendre visite à la parenté.

M. Lawrence Mathews a resté quelques jours à l'hôpital de High Prairie, la semaine dernière, sous observation.

A tous les mercredis, nous avons la messe chantée à 9 heures du soir donnant la chance à plus de monde d'y assister. Mercredi de cette semaine, le 14, la messe sera dite pour les défunts de la paroisse, et aux intentions des paroissiens, ainsi que pour les vocations.

Mardi le 20 février, il y aura grande messe solennelle pour le repos de l'âme de M. Jos. Aubin, de Falher, recommandée par M. et Mme Lucien Gagnon, de Joussard.

M. et Mme Lucien Gagnon se rendent à Falher, lundi le 12, pour assister aux funérailles de M. Jos. Aubin.

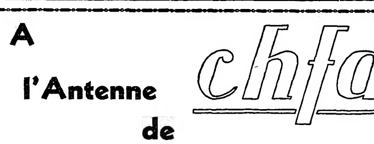
Par la voix de "La Survivance" M. le Curé demande à tous de faire encore un effort en ce mois de la "Presse Catholique" pour s'abonner soit à "La Survivance", pour ceux qui comprennent le français et au "Western Catholic" pour ceux de langue anglaise.

Genève : échec des négociations

Genève. — Moribonde depuis plusieurs mois, la conférence tripartite sur l'interdiction des expériences nucléaires est morte, après que les Etats-Unis et la Grande Bretagne eurent proposé un ajournement sine die, plus précisément un ajournement des travaux jusqu'à ce que les "trois" aient trouvé un compromis suffisant pour autoriser la reprise des négociations. Or, pareil compromis semble plus éloigné que jamais.

Aussi, le chef de la délégation soviétique, M. Tsarapkine, en quittant le Palais des nations, a accusé les deux puissances occidentales d'avoir pris l'initiative de la rupture en réclamant un ajournement sine die. Il a ajouté: "Cette fois, c'est la fin... Moi, je rentre à Moscou". Mais les délégués américain et britannique ont affirmé qu'il s'agissait d'un ajournement, même sine die, et non de la fin des discussions.

A l'Antenne de



TROIS GRANDES JOURNEES D'OUVERTURE :

Au moment où vous lirez ces lignes les célébrations d'ouverture du nouveau et spacieux magasin SAFEWAY du Centre d'Achat du Parc Grandin de Saint-Albert, seront déjà en cours. Durant ces trois journées d'ouverture, soit les mercredi, jeudi et vendredi, 14, 15 et 16 février, le poste CHFA sera sur les lieux à différentes heures de la journée, afin de vous tenir au courant des aubaines nombreuses que vous pourrez y faire et des nombreux prix que vous aurez la chance de gagner. Ce nouveau magasin SAFEWAY, est en quelque sorte le paradis des ménagères qui pourront faire leurs achats dans une ambiance des plus sympathiques.

Nous vous invitons donc à venir en grand nombre faire vos emplettes chez SAFEWAY de Saint-Albert cette semaine, et surtout nous comptons sur votre visite au micro de CHFA qui sera sur les lieux pendant trois jours. Nous clôturerons ces festivités par une émission spéciale de deux heures, de 7h. à 9h. p.m., vendredi le 16, durant laquelle nous présenterons des artistes locaux qui ne manqueront pas d'égayer vos achats. Deux de ces artistes ont déjà été entendus sur les ondes de CHFA; il s'agit de MARIE THERIEN, qui interprétera ce soir-là des succès tels que "Mélodie d'amour", "Volare", etc... et nous entendrons aussi EDOUARD LABONTE, voix bien connue, chanter quelques extraits de son répertoire, et tout particulièrement, une nouvelle acquisition à ce répertoire, "Je ne sais pas". Au même programme nous avons invité un jeune chanteur de eBaumont qui se spécialise dans le Western, DENIS BERUBE. Il interprétera, ce soir-là, plusieurs refrains favoris de nos auditeurs. Nous comptons donc sur la présence d'un bon nombre d'auditeurs de la ville et des environs pour encourager ces jeunes talents, et aussi pour bénéficier de nombreuses aubaines qui seront à la portée de tous et chacun au grand et tout nouveau magasin SAFEWAY, du Parc Grandin à Saint-Albert.

LE CLUB DE LA RADIO ENVERRA SES GAGNANTS A L'EXPOSITION MONDIALE DE SEATTLE :

Et bien oui, c'est maintenant décidé, tous ceux qui participeront au CLUB DE LA RADIO 1962, auront la chance de gagner un magnifique voyage à l'Exposition mondiale, qui a lieu cette année à Seattle. Les heureux gagnants feront le voyage par avion, à bord d'un luxueux appareil de la compagnie AIR-CANADA. Ils seront reçus là-bas par un représentant de CHFA qui se chargera de les piloter à travers la foire internationale. Durant leur séjour d'une semaine les dépenses d'hôtel seront défrayées par CHFA. Il y aura tellement de choses à voir et de kiosques à visiter à cette exposition qu'il est impossible de les énumérer ici. Nous sommes convaincus que ce voyage représente un des meilleurs prix jamais offerts au CLUB DE LA RADIO, et que le succès de cette entreprise sera relatif au prix offert.

JPB

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 12 au 16 février 1962)

LUNDI: Emile Muller, s.j., "Liberté d'expression, jusqu'où vas-tu?" Chant par Michel Frenc.

MARDI: Emile Muller, s.j., "Peut-on s'exprimer sans voile?" Chant par les Frères Maristes d'Iberville.

MERCREDI: Paul Racine, s.j., "Bienheureux Claude La Colombière" Chant par les Frères des Ecoles Chrétiennes, Laval des Rapides.

JEUDI: Paul Racine, s.j., "L'apôtre de la confiance" Chant par M. J. C. Hurtubise, de Rimouski.

VENDREDI: Jacques Martineau, s.j., "Pourquoi vous en faire?" Chant par les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur de St-Boniface.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Une chanson
9.00—Festivals européens
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI

1.45—Chansonnettes
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaïens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI

1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Chansons
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Oeuvre de Bach
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—L'homme en rouge

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—Nouvelles
5.05—A votre santé
5.15—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

Buste du cardinal Newman remis au pape

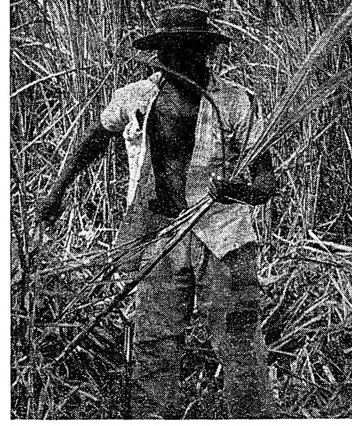
Rome. — Un buste du cardinal John-Henry Newman, offert au pape à l'occasion de son 80e anniversaire par le "club Newman" de Washington, a été remis au Souverain Pontife par le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat. La cérémonie a eu lieu dans la salle du "tronetto".

Né le 21 février 1801 à Londres, John-Henry Newman devint pasteur de l'Eglise anglicane. Il s'efforça de travailler au rapprochement de l'Eglise anglicane et de l'Eglise catholique, recherchant les points communs aux deux confessions. Cette activité dans le cadre du 'Mouvement d'Oxford", fut à l'origine de nombreux tracts. Le 10 octobre 1845, il adhérait à l'Eglise catholique. Ordonné prêtre deux ans plus tard, il fonda à Birmingham un oratoire de saint Philippe de Neri. Promu au cardinalat par Léon XIII en 1879, bien que simple prêtre, il mourut à Birmingham le 11 août 1890.

Le chapelet à CHFA

FEVRIER 1962

15. Les familles J. P. Bourbeau, Noël Lafrance, de Fort Kent, Olivier Trudeau, de Frains, Alberta
16. La paroisse de Guy
17. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
19. Les familles Cyril, Guy, et René Roy, de Falher
20. Le Conventum de 1960, du Collège St-Jean d'Edmonton
21. Les familles Irvin Baril et André Vallée, de Bonnyville
22. Les familles L. Lorieau, A. Richard, R. Meunier, N. Forcade, de la Compagnie Mutual Real Estate Edmonton
23. M. l'abbé Rosario Simard, de Saint-Paul
24. La famille de M. et Mme Paul Sicotte, de Falher
26. La famille de M. et Mme Joseph Gratton, de St-Vincent
27. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
28. Les Canadiens français de la Paroisse St-François, Edmonton Nord



Le sol de l'Amérique du Sud, en principe, doit nourrir 75% de ses habitants. Voici un employé de ferme du nord-est du Brésil. Il est occupé à moissonner la canne à sucre et il gagne environ quinze sous par jour!

La Conférence canadienne sur l'éducation insiste sur la nécessité du bilinguisme

Il paraît que la prédominance du français comme langue seconde s'accentue chaque année, au Canada anglais. Pour hâter le mouvement — qui est lent, très souvent — un comité de la Conférence canadienne sur l'éducation vient d'invoquer sans modération l'argument séparatiste. Le comité fait même miroiter la possibilité d'une réussite des mouvements favorables au séparatisme, en parlant par exemple de "l'actuel Canada fédératif"

Il s'agit d'une étude fort intéressante sur l'enseignement de la langue seconde au Canada, que la CCE a pu mener et publier gr....ce à un don de la Foundation Ford. Le secrétaire du comité, M. Séraphin Marion, écrit: "Il serait bien téméraire de vivre dans un monde illusoire et de pratiquer, dans le Canada de 1962, la politique de l'autruche. Toute une série d'événements qui se sont déroulés au cours de l'année 1961, devrait dessiller les yeux des plus optimistes et les ramener à la réalité des faits. A l'heure actuelle, une constatation s'impose à l'attention de tous les Canadiens: l'unité nationale — ou plutôt l'union entre les deux nations coexistant dans notre pays: la nation canadienne-anglaise et la nation canadienne-française — se heurte à des obstacles majeurs. Et à moins que tous les intéressés ne déploient là-dessus de vigoureux efforts, il s'ensuivra probablement, à brève échéance, une situation dificile, voire tragique.

M. Marion ajoute: "Afin de porter remède à la crise, il importe de recourir à des moyens énergiques et de combler des lacunes dont on se désintéresse depuis trop longtemps. L'une d'entre elles — et non la moindre — n'est rien d'autre que le bilinguisme à sens unique qui sévit toujours au Canada". Il conclut qu'on doit corriger la situation et substituer à un bilinguisme à sens unique un vrai bilinguisme permettant à l'élite anglo-canadienne et franco-canadienne de parler et d'écrire avec assez de facilité les deux langues officielles du pays.

MAIS DANS LA PRATIQUE...

Malgré l'intérêt que le Canada anglais semble commencer à porter au français, la partie n'est pas gagnée. Une dépêche de la Presse Canadienne nous apprenait que des professeurs de la Saskatchewan (participant à une conférence les éducateurs de l'ouest du pays) se sont opposés à une recommandation de quatre universitaires de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, recommandation visant à introduire le français au programme des écoles élémentaires. La Presse Canadienne rapporte. "Les professeurs de la Saskatchewan se sont opposés à la mesure parce que, selon eux, il semble y avoir **réduction dans le nombre des Canadiens bilingues et que la tendance s'accentue.** Ils ont ajouté qu'il ne vaut pas la peine d'introduire au programme une matière secondaire qui n'intéresse pas la majorité".

M. Marion dévoile dans son étule les résultats d'une vaste enquête menée à l'échelon national sur les procédés nouveaux employés dans les universités, collèges, couvents et écoles pour l'enseignement de la langue seconde. Il constate d'abord que les méthodes, anciennes et nouvelles, d'enseigner une langue seconde n'ont pas encore, il s'en faut de beaucoup, gagné l'unanimité des suffrages des éducateurs.

Parmi les procédés nouveaux et efficaces, on mentionne particulièrement les laboratoires de langues. L'enquête révèle qu'ils ont dépassé le palier de l'enseignement universitaire pour s'introluire aussi bien à l'école secondaire qu'à l'école primaire. "A l'ancienne méthode centrée sur l'étude de la grammaire et l'emploi de la traduction, écrit M. Marion, on substitue de plus en plus, et un peu partout, la méthode directe qui utilise les techniques audio-visuelles."

BILINGUISME ET LANGUE MATERNELLE

Une des parties les plus intéressantes de la brochure bilingue traite du différend qui oppose deux clans bien retranchés au sujet de l'âge où l'enseignement de la langue seconde devrait commencer. Le Dr Wilder Penfield est le champion du camp qui voudrait bien voir cet enseignement débuter le plus tôt possible.

M. Marion analyse les arguments "des militants enthousiastes et obstinés", de deux côtés de la barricade. Il arrive à cette conclusion troublante: "Si le Dr Penfield a raison, tout va très mal dans presque toutes les écoles élémentaires du Canada anglais et même du Canada français, en ce qui a trait à l'enseignement de la langue seconde, qui commence très tard, sauf dans le Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan où la minorité française est astreinte à l'étule de la langue anglaise dès la première année.

"Par contre, si le Dr Penfield a tort et si le bilinguisme hâtif — et même moral — dessert considérablement les intérêts de la langue maternelle, c'est surtout le sort de toutes les minorités françaises du pays qui, sur le plan linguistique et culturel, est en jeu. Même le Québec n'est pas complètement à l'abri du danger.

"Douloureuse alternative! Cruelle énigme! On souhaiterait que quelqu'un pût la déchiffrer pour de bon et une fois pour toutes au lieu de renvoyer dos à dos les contestants".

Dans ses conclusions, l'auteur cite le "Calgary Albertan" qui a donné un avertissement catégorique à ses lecteurs dans un éditorial consacré au séparatisme, le 6 décembre dernier. Le journal constate que dans notre pays les Français *sont forcés* d'apprendre l'anglais, tandis que les Anglais font peu d'efforts pour apprendre le français. Il *léclare sans ambage que* c'est là une situation injuste pour les Français. Telle est, selon le journal, la première et probablement la plus importante raison de la popularité grandissante du mouvement séparatiste au Québec.

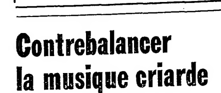
HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.

ST-THOMAS: 8406 - 91e rue —
Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi



Contrebalancer la musique criarde

Au moment où la musique syncopée, tonitruante nous envahit de toute part il nous fait plaisir de signaler quelques enregistrements d'une particulière excellence.

Quelle merveille que l'enregistrement sur microsillon de nos jours!

Nous signalons tout d'abord un enregistrement Epic BC-1122 consacré à Gérard Souzay qui interprète de Fauré "La bonne chanson", Op. 61, "Poème d'un jour" Op. 21 et autres chansons. Dalton Baldwin est au piano.

Musique grave mais bele. Quelle voix que celle de Souzay et quelle musique que celle de Fauré!

C'est un enregistrement stéréophonique.

* * *

Portons à la connaissance de nos lecteurs un enregistrement Epic BC-1068. De Berlioz nous entendons "La symphonie fantastique Op. 14".

L'orchestre est celui de la Philharmonique de La Haye. William van Otterloo dirige.

Musique grave également mais d'une haute excellence.

* * *

Nos lecteurs apprécieront un enreristrement Columbia ML-5658. La musique nous parvient de la Philharmonique de New-York Léonard Bernstein dirige.

De Tchaikovsky nous entendons "Francesca da Rimini Op. 32" et "Capriccio Italien Op. 45".

Un enregistrement superbe.

* * *

Nous passons maintenant à un enregistrement Columbia ML-5661. Il s'agit de la musique d'orgue et d'airs de Bach. L'interprète est E. Power Biggs.

Nous entendons la Fugue en ré mineur et la Fugue en do mineur suivie de Adagio et la Fugue e ndo majeur, suit la Fugue en sol mineur (la petite) et la Fugue en sol majeur (la guigue).

Musique universelle qui sera entendue partout dans le monde tant qu'il y aura des orgues et tant que Bach gardera sa faveur.

* * *

Nous terminons par un disque plus léger. C'est un Columbia FL-281 intitulé "L'étonnant Serge Gainsbourg" avec Alain Goraguer et son orchestre.

Suivent les titres des pièces interprétées: "La chanson de Prévert"; "En relisant ta lettre"; "Le rock de Nerval"; "Les oubliettes"; "Les amours perdues"; "Les femmes c'est du chinois"; "Personne"; "Le sommet d'Avers"; "La nuit d'octobre".

On remarquera "Le sommet d'Arvers" et "La nuit d'octobre".

Un disque qui devrait connaître une faveur foudroyante au Canada français.

Voilà des enregistrements qui plairont aux mélomanes de toutes catégories.

Rodolphe Laplante

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

FEMMES
3 - 5 avril

Mme A. Piché
11646-111A ave, tél. HU 8-3947
Mme Eloi Pétrin
10233-114 rue, tél. HU 8-5266 ....
Mme O. Tessier
9611-71 ave, tél. GE 9-1418
Mme L. Arès
10660-156 rue, tél. HU 9-2938

HOMMES
19 - 21 avril

Dr Charles Lefebvre
14108 - 97A ave, tél. HU 8-9616
Me André Déchène
9741 - 110 rue, tél. GA 2-6613
M. Maurice Lavallée
10126 - 115 rue, tél. HU 8-3516

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

Décès du cardinal Téodosio de Gouveia

Lourenco Marques, Mozambique. — Le cardinal Téodosio Clemente de Goubeia, archevêque de Lourenco Marques, est décédé à l'âge de 73 ans. Il a succombé à la leucémie qui le minait depuis plusieurs années. Iy était né à St-Georges, sur l'île Madère, en 1889. Archevêque de Laurenco Marques depuis 1941, il avait été élevé au cardinalat quatre ans plus tard.

Sa Majesté la reine-mère rendra visite au Canada en juin prochain

Québec. — Sa Majesté la reine-mère viendra au Canada à la fin du printemps; et la princesse royale, soeur de feu le roi Georges VI et tante de la reine Elisabeth II, doit également venir au début de l'été.

La population de la province de Québec et de la ville de Montréal accueillera la reine-mère le vendredi 8 juin dans la métropole où le gouvernement du Québec donnera un grand banquet en son honneur à l'hôtel Windsor.

Contrairement à la reine-mère, la princesse royale passerait non pas à Montréal, mais, le 27 juin, à Québec.

La reine-mère et la princesse royale profiteront de leur voyage au Canada pour remettre des drapeaux à deux de nos régiments dont l'un est en garnison dans la métropole, et l'autre dans l'ouest du pays.

Le programme des déplacements de la reine-mère et de la princesse royale à travers le territoire canadien n'est pas encore définitivement arrêté.

Il a été envoyé à Londres pour approbation, M. John Diefenbaker, premier ministre, le publierait dans un proche avenir.

Sa majesté la reine-mère est déjà venue officiellement au Canada et à Montréal en mai et en juin 1939. Georges VI vivait encore.

Les souverains avaient fait la traversée de l'Atlantique à bord de l'"Empress of Australia". Le voyage avait duré plus longtemps que prévu à cause de la brume et des glaces flottantes rencontrées le long du parcours.

Le soir du 16 mai 1939, le paquebot arborant les couleurs royales était arrivé en vue de Québec; mais il ne devait accoster que le lendemain au quai de l'Anse-Aux-Foulons.

M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et M. Maurice Duplessis, chef du gouvernemtnt de la province, attendaient les monarques au débarcadère.

C'était la première fois que le roi et la reine mettaient le pied sur le sol canadien.

Pendant un mois, du 18 mai au 17 juin 1939, les réceptions devaient succéder aux réceptions, les cérémonies officielles aux cérémonies.

Après la vieille capitale, la première étape d'importance fut Montréal; car la halte de Trois-Rivières avait été courte.

Par dizaines de milliers, les gens s'étaient massés le long des rues de la métropole pour y voir passer le cortège royal.

A l'hôtel de ville, Georges VI et la reine Elisabeth apposèrent leurs signatures dans le livre d'or de la cité sous le regard du maire Camilien Houde.

Puis au sommet du Mont-Royal, il y eut dévoilement d'un monument de granit levant rappeler le souvenir de cette journée.

Le 19 mai, ce fut au tour d'Ottawa et du département fédéral d'accueillir Leurs Marjestés.

Depuis la seconde guerre mondiale, le Canada a reçu, à plusieurs reprises, la visite de membres de la famille royale. En 1951, ce fut celle de la princesse Elisabeth et du prince Philip; puis en 1958, celle de la princesse Margaret; enfin en 1959, celle de la reine Elisabeth II et du prince Philip, venus présider l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Plan ambitieux de Kennedy pour améliorer le niveau de l'éducation aux Etats-Unis

Washington. — Le président Kennedy a soumis au Congrès un ambitieux programme destiné à l'amélioration des niveaux éducationnels aux Etats-Unis et à permettre à la jeunesse américaine d'avoir un plus grand accès aux facilités qui lui sont offertes dans ce domaine.

Exposant en détail les faiblesses du système éducationnel en vigueur aux Etats-Unis, le président Kennedy rappelle que celles-ci engendrent la délinquence juvénile, le désespoir et le chômage, amputent de milliards de dollars le potentiel économique du pays et sapent la capacité des Etats-Unis de s'acquitter de leurs obligations à l'échelle mondiale.

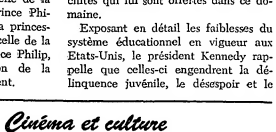
M. Kennedy rappelle que les Américains sont le peuple le mieux éduqué et le mieux spécialisé du monde mais il admet que le système d'éducation n'a pas suivi l'évolution et ne s'est pas adapté aux impératifs d'une société technologique particulièrement complexe. A ce propos, il évoque le cas d'environ un million de jeunes gens qui se trouvent aujourd'hui sans travail et qui n'ont pas terminé leurs études.

PLAN DECENNAL DE CONSTRUCTION

Pour pallier la situation qui règne actuellement dans le domaine de l'éducation, le président Kennedy recommande notamment la construction dans les dix années à venir de quelque 600,000 salles de classe et rappelle à ce sujet que plus de 500,000 élèves ne peuvent assister à présent qu'à des cours s'étendant sur une demi-journée. Il préconise également une augmentation des traitements des instituteurs et professeurs sous forme d'aide fédérale. Il recommande enfin une amélioration urgente des niveaux d'éducation et d'instruction en soulignant qu'un cinquième d'entre eux, employés dans les écoles primaires et secondaires, n'ont pas des diplômes requis pour l'exercice le leur fonction.

Il demande enfin que le Congrès accepte d'octroyer 2,500 bourses par an à des instituteurs méritants afin qu'ils puissent poursuivre leur perfectionnement technique durant une année. Il a de plus demandé au Congrès d'accorder 200,000 bourses à des élèves dans le besoin afin qu'ils puissent poursuivre leurs études.

Enfin, le président a rappelé que l'analphabétisme continue de sévir aux Etats-Unis.



Cinéma et culture

Films à l'écran

On the Double

COTE MORALE: ADULTES

Américain Para. 1961, 92 min. Panavision, Technicolor. Comédie réalisée par Melville Shavelson avec Danny Kaye et Dana Wynter.

Durant la dernière guerre mondiale, quelque temps avant l'invasion du continent, les autorités britanniques découvrent qu'un soldat américain, Williams, imite avec succès différentes personnalités de l'armée. On le choisit pour personnifier le gén. MacKenzie Smith pendant que ce dernier prépare l'ouverture du second front. Williams accepte, mais il se trouve embarrassé avec la femme du général qui le prend pour son mari, ainsi qu'avec une jeune fille, maîtresse du même officier. Arrêté par les Nazis il parvient à s'échapper après leur avoir donné de fausses informations. Il revient en Angleterre où il peut épouser la femme du général mort au champ d'honneur.

Le talent de Danny Kaye est fort connu et ce n'est pas sa faute si le scénario est lent et inégal. La mise en scène est habile et Danny Kaye dans un double rôle est excellent.

Appréciation morale: Ce film n'a d'autre prétention que de divertir. Des allusions à l'inconduite du général le font réserver aux adultes.

* * *

Badlanders

COTE MORALE: ADULTES AVEC RESERVES

Américain 1958, 83 min. Cinémascope, Métrocolor. Film d'aventure réalisé par Delmer Daves, avec Allan Ladd, Ernest Borgine et Claire Kelly.

Deux bagnards à leur sortie de prison se trouvent à Prescott. L'un d'eux un ingénieur, s'apprête à voler l'or caché dans une mine où il a travaillé autrefois. Son camarade et une jeune mexicaine l'aide dans ce nouveau vol. Un homme très riche qui leur avait promis dt l'aide les a trahis, mais les malfaiteurs ont le temps de s'enfuir.

Ce film d'aventures s'apparente à un Western tant pas son thème que par les bagarres et les violences qui soulignent l'action.

Appréciation morale: L'attitude des protagonistes moralement fausse et le comportement de femmes de petite vertu motivent des réserves.

Les mots qui restent

Arpenteur royal, notaire, avocat

Croirait-on qu'un professionnel de la province de Québec a pu s'intituler à la fois arpenteur, notaire et avocat? Tel est pourtant le cas. Aujourd'hui la loi défend pareil cumul, mais dans les premières années du régime anglais, avant l'organisation des professions, bon nombre d'avocats étaient en même temps notaires. Quelques médecins aussi agirent comme tabellions. Mais, dans toute notre histoire, un seul individu a pu s'intituler arpenteur, notaire et avocat tout à la fois, c'est le sieur François Lemaître Lamorille. On pourrait toutefois répéter au sujet de ce professionnel entreprenant le proverbe bien connu: "Mieux vaut ne pas courir deux lièvres à la fois". Lui en courut trois et... mourut pauvre. M. Lemaître Lamorille avait obtenu sa commission d'arpenteur le 17 novembre 1725. Il fut très employé pendant plusieurs années, mais le siège de Québec et les malheurs du temps le ruinèrent. Le gouverneur Murray eut pitié de sa détresse et lui accorda, en 1761, une commission de notaire. Les temps étaient si durs que, même avec son étude de notaire et son état d'arpenteur, M. Lemaître Lamorille ne réussissait pas à accrocher les deux bouts. Il eut de nouveau recours au gouverneur Murray et lui demanda une commission d'avocat. Les listes officielles ne nous donnent pas le nom de François Lemaître Lamorille comme membre du barreau. Il est certain, toutefois, qu'il reçut sa commission, puisque la Gazette de Québec du 21 mars 1761 annonce qu'il prêta serment en cette qualité le 29 janvier précédent, en même temps que MM. Saillant, Guillimin et Lebrun. M. Lemaître Lamorille décéda cinq années après avoir été admis au barreau, comme nous le constatons par l'acte de sépulture suivant tiré des registres de Notre-Dame de Québec: "Le... mars mil sept cent soixante-six, a été inhumé maître Lamorille, ancien marguillier, arpenteur royal, notaire royal et avocat, décédé hier, muni des sacrements, âgé de soixante et quinze ans, environ". Hélas! ces trois professions ne l'avaient pas enrichi. Sa veuve, pour subsister, fut obligée de vendre la petite propriété qu'il lui avait laissée.

D'après le Bulletin des Recherches Historiques.

Pierre-Georges Roy

Le cardinal Muench est toujours vivant

Rome. — On a annoncé par erreur la mort de Son Eminence le cardinal Aloisius Muench, ancien évêque de Fargo, au Dakota Nord, qui fait partie de la curie romaine depuis son élévation au cardinalat en 1959. Le cardinal qui souffre de la maladie de Parkinson depuis plusieurs années, est âgé de 72 ans. Il a déjà été nonce papal en Allemagne. Il est dans un état grave, mais toujours vivant, selon les autorités de l'hôpital Salvador Mundi, à Rome.

Tentative infructueuse de coup d'Etat

Beyrouth. — Le ministre de la justice a révélé que la tentative de coup d'Etat perpétrée le 31 décembre dernier a fait au total 27 morts. L'enquête menée depuis a indiqué que les conjurés projetaient d'enlever le président Fouad Chehab et des officiers supérieurs des trois armes et de s'emparer des points stratégiques ainsi que des centres de télécommunications. D'autre part plus de 700 non-Libanais ont été arrêtés en rapport avec cette tentative de coup de force, dont 150 sont encore détenus. Un tribunal militaire sera appelé à juger ces derniers. De plus, la radio du Caire a annoncé que la police avait découvert un complot dont les auteurs entendaient assassiner le ministre de l'intérieur du Liban, Jumblatt. Les conjurés auraient été surtout des Syriens.

Vient de paraître

JEAN XXIII

par L. Algisi

Préface de Daniel-Rops de l'Ac. Française

En si peu de temps, le préparation du 2e Concile du Vatican, le tournent de l'unité des églises chrétiennes, souligné par la visite du chef de l'Eglise anglicane à Rome, ont donné tout son relief à la figure de Jean XXIII.

Aussi, la biographie de L. Algisi n'est pas prématurée; elle répond à tous ces regards humains qui, dans l'angoisse du temps, se tournent vers le siège de Saint-Pierre et interrogent le chef spirituel de la chrétienté. Cependant, nous désirons en savoir davantage et ce livre vient nous satisfaire.

Certes, le public français garde en mémoire Mgr Angelo Roncalli, nonce à Paris ou pèlerin de Lourdes et surtout sa haute figure de conciliateur et de pasteur évangélique.

La biographie de L. Algisi répond à notre attente sans nous décevoir. Daniel Rops souligne dans la préface du livre "le sérieux de la documentation, l'exactitude du ton, d'un livre plein de chaleur". Nous suivons le personnage depuis l'enfance bergamasque jusqu'au choix du Sacré-Collège: le séminaire d'abord, puis l'activité diplomatique en Bulgarie, en Turquie, en Grèce, avant le sommet le Paris.

La partie qui regarde le séjour en France nous intéresse passionnément, elle reflète avec une exactitude nuancée tous les grands problèmes dont Mgr Roncalli eut à connaître.

Et c'est un bel hommage indirect rendu à l'Eglise de France.

Nous suivons le Patriarche de Venise en cette dernière "étape", où le pasteur zélé s'achemine à son insu vers le Pontificat suprême.

Les premiers actes de Jean XXIII, la réunion du futur Concile et sa spiritualité elle-même, sont brossés à grands traits et viennent éclairer maints points d'interrogation du grand public.

Voilà une biographie solide, qui ne tourne pas au panégyrique, mais traduit de l'intérieur à travers les événements, la vitalité du catholicisme et nous fait approcher une grande âme de pasteur qu'on se prend à aimer.

Le parti de la libération remporte une victoire

San Jost. — M. Francisco Orlich a été élu président de la République de Costa Rica et a conduit en même temps son groupe, le parti de la libération nationale, à une éclatante victoire. Alors qu'il ne restait plus à connaître que les résultats de 221 bureaux de vote sur 2,645, M. Orlich avait une majorité de 55,000 voix sur son plus proche adversaire: il avait obtenu 177,681 voix contre 122,534 pour Rafael Calderon, du parti républicain et 46,909 pour Otilio Ulate, candidat du parti d'Union nationale. Orlich qui avait l'appui de l'ancien président José Figures, succèdera donc le 8 mai au président sortant Mario Echandi, qui est resté neutre au cours de la campagne.

Devinez qui . . .



. . .devra réparer le pneu

Personne n'a mérité le prix de la paix décerné par Rome

Cité du Vatican. — L'institut du Pape Pie V n'a trouvé personne à qui remettre son prix de $25,000 destiné à l'homme d'Etat qui aurait le mieux servi la cause de la pacification et de la démocratisation en Afrique.

L'institut est dirigé par le cardinal Alfredo Ottaviani, secrétaire de la Congrégation du saint Office.

En annonçant que personne n'a été trouvé à qui revienne indiscutablement le mérite de la pacification, le cardinal a déclaré que les $25,000 ont été versés aux missions catholiques qui ont souffert la persécution et la destruction en Afrique.

—Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière.

(Racine

L'ENGAGEMENT CHRÉTIEN

par

P.-E. ROY, c.s.c.

P.-E. Roy, c.s.c.

Une collection nouvelle vient d'être lancée. Elle s'intitule *Foi et Liberté* et paraît à l'enseigne de Fides. On a mis près d'un an d'étude, de discussions, de rencontres avant de la réaliser. Un comité spécial, composé de penseurs, de sociologues, de théologiens en a déterminé les statuts. Sont directeurs de cette importante collection: le R.P. Pierre Angers, s.j., M. Fernand Dumont, M. Serge Lapointe, M. Gérard Lemieux, le R.P. Benoît Pruche, o.p., M. Claude Ryan et le Père P.-E. Roy, c.s.c.

Paraîtront dans *Foi et Liberté* des ouvrages de base, auxquels on pourra se référer dans l'étude des principales questions discutées à l'heure actuelle: la liberté d'expression, l'enseignement, la tolérance, l'autorité dans l'Eglise, le problème des naissances et du peuplement, etc...

Le premier volume traite de l'Engagement chrétien. On n'aurait pu débuter par un sujet plus significatif. Ce sont des réflexions très pertinentes, présentées souvent sous un jour nouveau. Elles veulent éclairer les démarches de l'homme d'action, exprimer les coordonnées de sa pensée. Le sujet n'est pas développé progressivement, avec la logique imperturbable de certains traités. L'Auteur a cru préférable de cerner le sujet, de le circonscrire, de repenser la même intuition sous des angles divers: Engagement dans la lumière, engagement communautaire, engagement et liberté, et vocation, et histoire, fonction apostolique de l'engagement, une pensée engagée, engagement et humanisme, le refus d'engagement, etc...

Il est d'une extrême importance pour nous chrétiens de prendre en main notre destinée, de nous engager. Le christianisme de routine a fait son temps. Les cadres qui soutenaient autrefois l'existence du catholique ayant sauté, la vie chrétienne se maintiendra si elle est comme le rayonnement d'un foyer de liberté spirituelle. Elle sera l'effet explicite d'un engagement personnel ou ne sera pas.

Un ouvrage lumineux, très dense, d'une lecture tonifiante. Un livre de chevet, à relire et à méditer. Très précieux pour tous les militants d'Action catholique.

En vente partout et aux Editions Fides au prix de **$2.50**. Magnifique présentation sur papier teinté. **212 pages.**

Vous êtes cordialement invités
à assister au

**FESTIVAL
DE LA CHANSON FRANÇAISE**

**qui aura lieu dimanche,
le 25 février prochain,
à l'Auditorium du Jubilé, à 2h. p.m.**

Ceux qui désirent y assister
devront se procurer une carte de membre du
Club de la Chanson française.

Tous les sièges sont réservés
aux membres du Club qui collaborent
à faire connaître les belles
chansons françaises dans nos écoles.

**Les cartes de membre sont en vente :
—dans les écoles bilingues de la région;
—à la Librairie FIDES, 11540-ave Jasper
au prix de un dollar ($1.00)**

La semaine

Dans le sport

Il semble que la carrière de M. Marcel Bonin comme joueur de hockey est apparemment terminée. C'est ce qu'a annoncé le sympathique athlète de Joliette hospitalisé depuis vendredi dernier pour un disque déplacé à la colonne vertébrale. Marcel a subi plusieurs examens depuis son admission à l'hôpital et les radiographies ont donné raison au physiothérapiste Bill Head qui, justement, avait fait ce diagnostic. Marcel Bonin subira une intervention chirurgicale dans un avenir rapproché et il est entendu qu'il ne jouera plus cette saison et l'on doute fort qu'il puisse jouer l'an prochain. Agé de vingt-neuf ans Marcel Bonin a participé à 455 joutes dans la ligue Nationale dont 215 avec les Canadiens qui l'ont acquis des Bruins de Boston au mois le juin 1958. Il a obtenu 53 de ses 97 buts dans la NHL avec les Canadiens.

* * *

Le nouveau Conseil des sports a recommandé au gouvernement fédéral un programme annuel de plus de $500,000 en bourses afin de promouvoir le sport amateur au pays. Ken Farmer, président du Conseil a révélé que les trente membres espèrent que le programme sera en opération à l'automne prochain. Le Conseil a également proposé un festival des sports qui aura lieu en 1965 et tous les quatre ans par la suite. Farmer a révélé que les 55 sports pratiqués au Canada seront en vedettes dans le festival qui aura lieu l'été, l'automne et l'hiver. Il sesa disputé dans une différents région chaque année.

Le présilent du Conseil a également révélé que les membres avaient étudié un projet pour un cenare des sports pour instructeurs et joueurs, semblable à ceux de la Suède et de la France.

Farmer a annoncé que le Conseil avait déjà rendu quatre décisions sur des projets qui lui avait été soumis. Le Conseil a approuvé un octroi de $9,300 à l'Association de ski amateur pour envoyer le reste de ses membres en Europe pour l'entraînement cet hiver.

Le Conseil a refusé une demande de $1,200 des Terriers de Galt, représentants du Canada au championnat de hockey amateur du monde, à Coloharo Springs, Colorado, parce que l'équipe avait déjà amassé tout l'argent nécessaire.

Les membres ont aprouvé un don de $500 pour envoyer le patineur Paul Enoch, de Toronto, au championnat du monde, à Moscou. Finalement, $5,000 fut octroyé à la Canadian Wheelsmen Association pour envoyer une équipe de sept cyclistes participer au Tour de l'Avenir en France, du 1er au 4 juillet.

Le Conseil a également approuvé la demande de Banff, Alta comme endroit des Jeux Olympiques d'hiver en 1968.

Empêcher une grave récession en cas de désarmement

Washington. — Si jamais un accord intervient pour le désarmement général, les Etats-Unis devront disposer d'un programme soigneusement mûri par le gouvernement, le patronat et le syndicalisme ouvrier, programme qui devra être applicable immédiatement si le pays entend éviter une grave crise économique. C'est ce qui ressort des conclusions de l'étude faite par un groupe de neuf spécialistes à la demande de l'agence officielle du désarmement, étude dont le texte a été publié récemment. Le groupe d'experts affirme notamment que si le désarmement se fait selon les grandes lignes du projet américain, il n'y aurait pas immédiatement le grave crise économique mais une stagnation pendant de nombreuses années. Il s'impose donc d'arrêter dès maintenant un programme précis pour permettre la reconversion d'une grande partie de l'économie américaine.

La semaine

A Ottawa . . .

(suite de la première page)

faut 60 jours pour préparer le scrutin. S'il retardait davantage, la campagne électorale se poursuivraient durant la Semaine Sainte, détail considéré généralement comme un peu propice au point de vue électoral.

* * *

Après avoir annoncé l'augmentation de la pension de vieillesse, le gouvernement a fait exploser une autre bombe. Le ministre des finances, M. Fleming a annoncé à la Chambre des Communes que les chèques émis par le gouvernement fédéral seront désormais rédigés dans les deux langues officielles du pays. Le ministre a précisé que la mesure entrera en vigueur aussitôt que les stocks actuels seront épuisés.

* * *

23 fonctionnaires supérieurs du gouvernement fédéral sont à Ottawa après une brève visite à Colorado Springs. Le groupe dirigé par le sous-ministre de la défense, M. Armstrong, est allé se familiariser avec les installations du quartier général de la défense aérienne du continent nord-américain.

* * *

Une grave épidémie de grippe sévit à Sault-Ste-Marie où le tier de la population de 42 mille âmes serait atteint du virus. 20 des 20 écoles de la ville sont déjà fermées, et d'autres le feront probablement bientôt.

* * *

Le quartier-général de l'armée a annoncé à Ottawa que l'on remplacera toutes les raquettes dt bois recouvertes de peau de vache par de nouvelles raquettes faites d'un alliage de magnésium recouvert d'un câble de nylon. Les nouveaux instruments coûteront trois fois plus, mais dureront dix fois plus longtemps.

La semaine

A Québec . . .

(suite de la première page)

les problèmes agricoles. Une résolution en ce sens a été approuvé lors du Congrès annuel de l'organisme, à Montréal. Le document précise que le conseil devrait comprendre des représentants des coopératives agricoles, de l'Union catholique des cultivateurs et du ministère provincial de l'agriculture.

* * *

La commission provinciale d'enquête sur le tourisme au Québec a recommandé la formation d'un ministère qui centraliserait tous les services rattachés à cette industrie. Ce ministère pourrait notamment grouper le Bureau provincial du tourisme, qui relève actuellement du secrétaire de la province, ainsi que l'administration des parcs et des réserves, les services de l'hôtellerie, l'artisanat, les sites et monuments historiques, et les relevés sur les conditions de la neige.

* * *

Le président du comité exécutif de Montréal a déclaré que le problème de la région métropolitaine réside non dans l'inégalité des services mais plutôt dans l'inégalité des taxes. M. Saulnier a ajouté que la ville de Montréal et les contribuables montréalais paient seuls pour de nombreux services qui profitent également aux banlieusards. M. Saulnier répondait alors à un discours prononcé récemment par un économiste, M. Coldenburg qui avait demandé la création d'un gouvernement métropolitain pour toute la région de Montréal.

—Il y a trois actes de gouvernement: éclairer, soutenir, combattre; éclairer les aveugles, soutenir les faibles, combattre les ennemis.

Lacordaire

* * *

—Le bonheur des peuples ne dépend pas de la forme mais de la sagesse des gouvernements.

Ls Veuillot

St-Thomas d'Aquin

(Edmonton-Sud)

Des cours de Premiers Soins (First Aid) seront donnés pour les jeunes filles de 10 à 16 ans à la résidence des Oblates, 9125-84e avenue, Edmonton-Sud.

Commençant mardi le 20 février de 6h.30 à 8h. p.m. Le cours durera environ 2 mois. Toutes les intéressées sont priées de communiquer avec HO 9-1813. La cotisation est de $1.00.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

d'ici un mois s'il est nécessaire que les Etats-Unis reprennent leurs essais atomiques dans l'atmosphère. Il a précisé qu'il donnerait les raisons de sa décision lorsqu'il la rendra publique.

De son côté, la Grande-Bretagne a annoncé qu'un accord entre les gouvernements britanniques et américain au sujet du choix des emplacements pour procéder à l'explosion de bombes atomiques a été conclu.

* * *

A Washington, le président Kennedy a reçu le secrétaire général de l'OTAN, M. Stikker. Ce dernier s'est également entretenu avec M. Rusk et plusieurs hauts fonctionnaires de la Maison Blanche. Leurs entretiens ont principalement porté sur la défense du monde libre et les armements nucléaires.

* * *

Au Cap Canaveral, les Etats-Unis ont pu placer en orbite un quatrième satellite météorologique du type "Tiros". L'engin est chargé de photographier les formations nuageuses dont l'étude permet les prévisions atmosphériques.

* * *

Le procureur général des Etats-Unis, M. Robert Kennedy, frère du président, a été violemment pris à parti par la foule au cours de son voyage au Japon. Il a d'abord été hué par des étudiants puis une semaine après son arrivé par des manifestants pro-communistes. Ces derniers se sont précipités sur l'autobus qui transportait M. et Mme Kennedy dans la banlieu de Kyoto où les deux visiteurs devaient voir en détail une usine de textile.

* * *

En URSS, le gouvernement et la presse ont démenti avec vigueur les bruits qui avaient courus au sujet d'un attentat contre la vie de M. Khrouchtchtv. Ces rumeurs avaient pris naissance à la suite de la disparition de Moscou du premier ministre soviétique que l'on avait vu en public pour la dernière fois au Nouvel An. On avait affirmé que M. Khrouchtchev avait été blessé dans un attentat d'une balle de revolver dans la poitrine, alors qu'il se trouvait à Minsk. Mais le gouvernement soviétique a affirmé que M. Khrouchtchev se porte à merveille et qu'il se trouve au Caucase pour y préparer un important discours.

* * *

300 soldats américains et 21 avions ont été débarqués à Saigon au Sud Vietnam pour venir en aide au gouvernement qui lutte contre les infiltrations d'éléments communistes venus du nord. Le but principal de cet envoi militaire et du matériel américain est de ravitailler les troupes vietnamiennes qui combattent les communistes à 300 milles au nord-est de la capitale.

* * *

Le paquebot France est arrivé à New-York après une traversée agitée. Le navire qui effectuait son premier voyage est entré en rade le la métropole américaine à l'heure prévue, mais un grand nombre de ses passagers étaient mal portant par suite d'une très violente tempête que le navire a subie au milieu de l'atlantique.

* * *

Une vive émotion a été soulevée par la disparition en mer de la vedette de cinéma Jayne Mansfield. Partie faire du ski nautique avec son mari et un ami dans un canot automobile, la jeune artiste n'était pas revenue à l'heure prévue. Un peu plus tard, un bateau de pêche retrouvait leur canot automobile avec le gouvernail abimé et sans dessus dessous. Des recherches ont été immédiatement entreprises et l'on annonçait rien moins que la fin tragique du jeune couple que l'on pensait dévoré par les requins. Mais bientôt on n'apprenait que le couple à la suite d'ennuis mécaniques avait abandonné son embarcation et avait été recueilli par un yatch.

* * *

La Reine Elizabeth a fêté son dixième anniversaire de son accession au trône. Il n'y eut pas de grande cérémonie, le couple royal évitant en ce moment toute publicité par suite des commentaires acerbes soulevés à la chambre des Communes par le prix élevé de l'aménagement de la résidence de la Princesse Margaret.

—La foi est la consolation des misérables et la terreur des heureux.

* * *

—Le goût ne se forme que par la contemplation de l'excellent, non du passable.

Goethe

* * *

—Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit.

LATIN AMERICAN COUNTRIES

U.S. AID

BURCK

RUSK VACCINE

Système pénal . . .

(suite de la première page)

dans la province de Québec, afin de décongestionner Saint-Vincent-de-Paul.

De plu,s il est question d'ériger un centre pour les narcomanes condamnés en Colombie canadienne, ainsi que deux prisons-écoles pour jeunes détenus. M. Fulton a signalé qu'on est à opérer une classification des détenus, non pas d'après "la qualification juridique de la peine, mais d'après la personnalité du délinquant et le traitement qu'il requiert". Les détenus seront réhabilités dans des ateliers d'apprentissage plutôt que dans des carrières, où on leur faisait casser de la pierre. "Le labeur a perdu son caractère de travail forcé", a révélé le ministre. Au travail vient s'ajouter un programme de loisir. Sur ce sujet, M. Fulton a dit que le cinéma, les sports et autres activités communautaires ont une valeur beaucoup plus enrichissante que l'isolement dans la cellule".

D'autre part, le détenu doit conserver un contact plus intense avec le milieu dans lequel il est appelé à retourner vivre. C'est en fonction de cette nécessité de suivre l'évolution de sa famille qu'on a repensé le système de correspondance et de visites pour le détenu.

M. Fulton a conclu en disant que, faute de recul, il n'est pas possible "de porter un jugement définitif sur le nouveau système".

L'URSS recourrait aux explosions souterraines

Washington. — Certains haut fonctionnaires américains sont enclins à croire que l'Union soviétique aurait décidé de se livrer à des explosions nucléaires souterraines afin de remporter un succès de propagande en détournant l'ire de l'opinion mondiale vers les Etats-Unis si ces derniers se livraient à des expériences dans l'atmosphère. Dernièrement la Commission américaine de l'énergie atomique a décelé une expérience souterraine en URSS, la première du genre; les essais antérieurs de l'URSS et notamment ceux de la grande série de septembre-novembre 1961 ont tous eu lieu dans l'atmosphère sauf un seul sous l'eau. Comme ces essais atmosphériques avaient provoqué une vive réaction dans le monde et que les Etats-Unis songent à se livrer à leur tour à des expériences dans l'atmosphère (pour ne pas être devancés par l'URSS dans le domaine des armes nucléaires), le gouvernement soviétique estimerait avoir tout à gagner en renonçant provisoirement à cette sorte d'essais, laissant ainsi les seuls Etats-Unis face à la réprobation universelle.

—L'invention est l'unique preuve de génie.

FALHER

BAPTEMES:

Le 4 février, fut baptisé Joseph-Wilfrid Marc, né le 29 déc., enfant de M. et Mme Sylvia Joseph Morin (Patricia Dolan). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Morin (Denise Giroux).

Le 4 février fut baptisée Marie-Irène-Carole, née le 21 jan., enfant de M. et Mme Gaston Charest (Noëlla Giroux). Parrain et marraine: M. et Mme Jean Langelier (Rolande Langelier).

Le 11 février, Marie Diane, née le 31 jan. enfant de M. et Mme Gilbert Chalifoux (Pauline Babineau). Parrain et marraine: Richard et Fernande Chalifoux. Porteuse, Mme Philippe Babineau.

N.B. — Quand nous avons des baptêmes tous les parents et amis de la famille sont les bienvenus pour assister à cette cérémonie.

A L'HOPITAL:

M. Lionel Chalifoux, pour des traitements; Mme Cyrille Roy, pour une convalescence; Mme Omer Roy, MM. Denis Turcotte, Jean Laflamme, l'abbé Quirion, G. Lavoie et plusieurs autres pour un court séjour.

A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

A tous les vendredis soir à l'aréna de Falher, le Club Dominique Savio se réunit pour venir en aide à nos jeunes tant au point de vue culturel que récréatif. Nous leur souhaitons bon succès.

On pense à organiser pour juin, le cinquantenaire de l'arrivée des premiers colons à Falher et Donnelly. Donnons-nous la main pour faire de belles fêtes.

Le 25 février, à la fin de la semaine du scoutisme, nous aurons un dîner aux fèves, au soubassement de l'Eglise. Tous sont invités à venir dîner avec nous et vers 2 heures, nous passerons le film qui a été pris dans la région, il y a plus d'un an. Venez en grand nombre revoir ce beau film de chez-nous.

Dimanche le 4 février, les Guides ont eu une soirée amateur à l'aréna. Environ 350 personnes se sont rendues admirer les beaux numéros qui nous furent présentés.

Merci spécial aux organisatrices: Mmes Joffre Gervais et Placide Gervais ainsi qu'aux Guides.

—Liberté, égalité, fraternité: noms de trois belles dames baptisées en France et vivant à l'étranger.

Guy Dupréhault

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

25 février

Grand Festival de la Chanson Française, pour la région d'Edmonton, à l'Auditorium du Jubilé, à 2h. p.m. — Entrée sur présentation de votre carte de membre du Club de la Chanson française.

5 mars

Soirée sociale organisée par le cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A., à la salle "Pioneers Association", 9330 Scona Road, à 8h.30 p.m.

TANGENTE

BAPTEMES:

Joseph Marcel Alain, né le 2 février et baptisé le 11. Enfant de M. et Mme Henri Boivin (Marie-Ange Granger). Parrain et marraine: M. et Mme Boivin, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Eveline née le 5 février et baptisée le 11. Enfant de M. et Mme Aristide Chenard (Elizabeth Sylvestre). Parrain et marraine: M. et Mme John Press, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme John Press, instituteur à l'école séparée de Manning, étaient de passage dans notre paroisse et visitaient les familles Donat Sylvestre et Aristide Chenard.

Dimanche le 25 février, il y aura soirée paroissiale. Cette soirée sera organisée par la Chambre de Commerce.

M. Joseph Chenard est en visite en Saskatchewan pour quelques jours.

Parmi les collégiens de Falher, en visite dans leur famille, on remarquait MM. Louis-George Duchesne, Roland Bédard et Jacques Sylvestre.

L'Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce aura lieu le 19 février à 8h. p.m. à la salle de l'AAT. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

—Dix hommes d'esprit ne valent un homme de talent, ni dix hommes de talent, un homme de génie.